

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile . . .	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50
Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau				
Chang. d'adresse 50 c. Idem p ^r vacances 50 c. par mois d'absence.				
TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV 178				

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Avis mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

LE CABINET CHAUTEMPS S'EST PRÉSENTÉ DEVANT LES CHAMBRES

Le parlement accordera les pleins pouvoirs financiers au deuxième gouvernement de Front populaire

Au Palais-Bourbon, les communistes, après avoir longtemps hésité se sont ralliés aux vues ministérielles

La mesure la plus importante des projets de M. Georges Bonnet:

Le franc va être dévalué une nouvelle fois

Sa limite inférieure est désormais susceptible d'être abaissée; la décision a été prise d'entente avec les trésoreries anglaise et américaine, l'accord monétaire tripartite continuant à jouer

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

PARIS, 30. — Tout comme son prédécesseur, le gouvernement Chautemps qui s'est présenté mardi devant les Chambres, est obligé par la situation financière et monétaire, de demander des pleins pouvoirs qui lui permettront de prendre les mesures nécessaires avec la rapidité désirable. Méfiant, le Sénat n'avait pas voulu accorder au gouvernement Blum les pleins pouvoirs dont il redoutait voir faire un usage peu conforme avec l'orthodoxie libérale.

Mais le nouveau président du conseil bénéficie auprès de la Haute Assemblée d'un crédit qui, sans aucun doute, apportera cette fois les suffrages des pères conscrits. C'est que le Sénat sait bien que MM. Chautemps et Bonnet ne se serviront pas de leurs pleins pouvoirs pour prendre des mesures de contrainte auxquelles songent MM. Blum et Aurio.

Sans doute, la nouvelle équipe devra-t-elle demander des sacrifices assez lourds, mais on tient pour assuré qu'ils laisseront intacte la structure économique et financière du pays.

Quant à la Chambre, elle discute en ce moment le texte des pleins pouvoirs qui ont été déposés sur son bureau sitôt après le bref débat qui suivit la déclaration ministérielle.

A la commission des finances, qui a examiné le projet hier après-midi, les communistes s'étaient abstenus mais, une fois de plus, ils ont changé d'avis au dernier moment et M. Duclos vient d'annoncer qu'ils accorderaient leurs voix au gouvernement afin de ne pas rompre le Front populaire.

Le gouvernement est donc certain de l'emporter cette nuit à la Chambre et il est à prévoir que le Sénat lui réservera aujourd'hui le même accueil.

La déclaration ministérielle

PARIS, 29 (Havas). — La déclaration ministérielle dit notamment: Une crise ministérielle que les circonstances rendaient assurément délicate, a pu se dénouer avec rapidité dans un calme qui atteste la sagesse du peuple français et la maturité politique de notre démocratie.

Politique extérieure

Nous maintiendrons la continuité d'une politique extérieure qui s'attache passionnément à rechercher la paix avec tous les peuples et ne la conçoit que dans la justice et le respect de l'indépendance de tous. Nous demeurerons fidèles à la fois aux amitiés particulières de la France et à la Société des Nations, en cherchant à élargir sans cesse le champ de la collaboration internationale.

Politique intérieure

Dans l'ordre intérieur, une importante législation sociale a transformé les conditions de travail et apporté aux salariés plus de bien-être, d'indépendance et de dignité. Le gouvernement n'y laissera porter aucune atteinte.

Mais il ne suffit pas pour nous de défendre l'œuvre des impies. Il importe de la continuer sans faiblesse dans toute la mesure des possibilités économiques. La pause dont le cabinet précédent avait proclamé la nécessité plus évidente encore aujourd'hui ne saurait signifier, ni la régression que le pays n'accepterait pas, ni même la stagnation.

Mais le souci de l'intérêt public fait un devoir au gouvernement de tracer un plan de travail qui comporte des étapes successives. Dès aujourd'hui, il demandera aux Assemblées de mettre à leur ordre du jour certaines lois urgentes indispensables à la bonne administration du pays, notamment la reconduction des conventions collectives de travail. Dès que ce sera possible, nous réclamerons la discussion et le vote de lois importantes, comme l'amnistie, la loi sur la presse et la réforme de l'enseignement.

Le péril financier

Le devoir le plus pressant et la raison d'être de notre gouvernement,

c'est de prendre sans délai d'énergiques mesures tendant à réprimer les intolérables abus de la spéculation, à sauver les réserves d'or de la France, à couvrir les besoins de la trésorerie, à poursuivre l'équilibre budgétaire, à ranimer l'économie nationale; c'est de présenter au parlement un vaste plan d'ensemble capable d'assurer le rétablissement durable de la situation financière et économique. Dans ce but, le ministre des finances déposera sur le bureau de la Chambre des projets d'une importance capitale conférant au gouvernement les pleins pouvoirs nécessaires pour agir avec toute la promptitude et la fermeté que requiert l'intérêt public.

Le texte des pleins pouvoirs

PARIS, 29 (Havas). — Voici le texte du projet de loi tendant à accorder au gouvernement des pouvoirs en vue d'assurer le redressement financier.

Article unique. — Le gouvernement est autorisé jusqu'au 31 août 1937 à prendre par décrets délibérés en conseil des ministres toute mesure tendant à assurer la répression des atteintes au crédit de l'Etat, la lutte contre la spéculation, le redressement économique, le contrôle des prix, l'équilibre du budget et de la trésorerie et la défense sans contrôle des changes de l'encaisse de la Banque de France. Ces décrets seront soumis à la ratification des Chambres dans les trois mois dès la promulgation de la présente loi, ou en tout cas, à la première séance de la session extraordinaire de 1937.

Gros incident au Sénat

M. Blum renonce à lire la déclaration ministérielle

PARIS, 29 (Havas). — La séance est ouverte au Sénat à 15 h. 45.

Le président, M. Jeanneney, évoque l'incident qui a surgi à la suite des paroles prononcées par un membre du gouvernement, (Réd. — Il s'agit du discours de Roubaix dans lequel M. Lebas, ministre des P.T.T., attaqua violemment le Sénat.) Ces paroles, déclare le président, constituent un appel à la lutte contre une des assemblées représentatives de la nation. Aussi, le président du Sénat a-t-il aussitôt saisi de l'incident le président du conseil, à qui il a exprimé l'émotion du Sénat devant le caractère inadmissible de ces attaques.

Le président donne lecture de la lettre que lui a adressé M. Chautemps, lettre dans laquelle le président du conseil affirme la déférence du gouvernement à l'égard de la Haute Assemblée et déclare que le cabinet s'est assigné pour tâche de concilier les points de vues des deux assemblées. M. Jeanneney demande au Sénat de clore l'incident.

Les paroles de M. Jeanneney sont applaudies par le Sénat tout entier, à l'exception des socialistes. C'est M. Albert Sarraut, ministre d'Etat, qui donne ensuite lecture de la déclaration ministérielle. Cette lecture est écoutée dans le plus grand calme. Lorsque le ministre d'Etat a terminé, quelques applaudissements éclatent sur les bancs où siègent les éléments avancés de la gauche démocratique.

On donne, dans les couloirs du Sénat, les précisions suivantes au sujet de l'incident à la suite duquel M. Léon Blum a renoncé à lire au Sénat la déclaration ministérielle. A sa descente de voiture, le vice-président du conseil a été accueilli par un fonctionnaire de la présidence du Sénat qui lui a fait part de l'intention de M. Jeanneney de faire au début de la séance une déclaration au sujet de l'incident provoqué par le discours de M. Lebas.

Le vice-président du conseil aurait déclaré que sa dignité l'empêchait d'accepter ce désaveu d'un de ses amis politiques. M. Blum a regagné alors l'hôtel Matignon et la déclaration ministérielle a été lue par M. Albert Sarraut.

La séance de la Chambre

PARIS, 29 (Havas). — La séance de la Chambre est ouverte à 15 heures. Le président donne la parole au président du conseil, que les députés de gauche applaudissent. La Chambre écoute la déclaration ministérielle avec une attention soutenue et dans un parfait silence, coupé seulement par les applaudissements des gauches.

Le président fait connaître à la Chambre les demandes d'interpellations dont il a été saisi, visant la politique générale du gouvernement. M. Chautemps déclare qu'il faut discuter aujourd'hui le projet financier. Il propose donc une procédure



Voici M. Georges Bonnet à Cherbourg, entouré de journalistes, alors qu'il vient de quitter la « Queen Mary » que l'on aperçoit dans le fond.

écourtée, qui permettra à la Chambre de se prononcer sur la confiance. Chaque orateur pourra s'expliquer très brièvement. Le président du conseil répondra très brièvement aussi et demandera le renvoi des interpellations, sur lequel il posera la question de confiance.

Un premier vote: le renvoi des interpellations

La Chambre vote alors le renvoi à la suite des interpellations par 393 voix contre 142.

La discussion

M. Renaud Jean, communiste, monte ensuite à la tribune. « Il nous paraît utile, dit-il, que le gouvernement donne des précisions sur son programme. La politique du gouvernement précède à abouti à une hausse des produits agricoles, mais cette hausse est insuffisante. Nous demandons au gouvernement autre chose que des promesses de réforme paysanne. Nous voterons la confiance au gouvernement, dit l'orateur en concluant, mais nous lui demandons de répondre à nos questions. » (Applaudissements communistes.)

M. Louis Marin, fédération républicaine, déclare qu'au-dessus du problème financier il y a une question de politique générale qui doit être débattue. Quelles sont les directives politiques du nouveau gouvernement? Celui-ci annonce qu'il restera fidèle au Front populaire. Cela ne suffit pas parce qu'il y a plusieurs tendances dans celui-ci.

M. Chautemps, répondant à M. Renaud Jean, déclare qu'il ne quittera pas la Chambre et le Sénat avant le vote des projets financiers et qu'il n'a pas, sur lui, le décret de clôture. Il répond à M. Marin en déclarant que la formation du gouvernement est parfaitement normale, le président du conseil a eu le double but de concilier les deux assemblées et de rester fidèle à la volonté du suffrage universel.

M. Bonnet dépose le projet de loi de pleins pouvoirs financiers. Le projet est renvoyé à la commission des finances qui propose que le débat sur ce projet ait lieu le soir, à 21 heures.

A la commission des finances

M. Georges Bonnet l'emporte mais les communistes s'abstiennent

PARIS, 29 (Havas). — M. Georges Bonnet, ministre des finances, a été entendu par la commission des finances de la Chambre. Il aurait déclaré que le déficit du budget ordinaire serait de six à dix milliards, celui du budget extraordinaire de huit milliards et demi.

La situation lamentable de la trésorerie

La trésorerie aura à faire face, d'ici la fin de l'année, à des échéances dépassant dix milliards 500 millions. Le ministre aurait, en outre,

que la politique du Front populaire a conduit le pays au bord de la faillite. « Si M. Bonnet, dit-il, engage le pays dans la route de la grande pénitence, vous savez bien, M. le président du conseil, que la grande majorité du Front populaire ne l'y suivra pas longtemps. »

M. Léon Blum, dit l'orateur, a parlé de la politique de la confiance, mais, comme dans le drame: « Elle me résistait, je l'ai assassinée. »

M. Paul Reynaud demande à M. Chautemps s'il a abandonné l'idée de la contrainte à l'égard des 50 milliards placés en valeurs étrangères.

Il conclut: « Le pays apprendra demain la nouvelle dévaluation qui consacre l'échec de la première expérience. Un deuxième échec aurait des conséquences infiniment plus redoutables. La Chambre a compris. »

M. Georges Bonnet, ministre des finances, monte à la tribune et développe les idées qu'il a déjà émises devant la commission des finances. Il est vivement applaudi sur de nombreux bancs.

M. Duclos, communiste, monte à la tribune et annonce que les communistes voteront les pleins pouvoirs.

La séance est suspendue à 1 h. 30.

Toutes les opérations de change suspendues par la Banque de France

PARIS, 29 (Havas). — La Banque de France a décidé de suspendre toutes les opérations de change pendant la durée de la discussion au Parlement des projets financiers. Toutefois, l'institut d'émission et les établissements de crédit continueront à délivrer aux touristes, sur présentation de leurs passeports et de leurs billets de chemin de fer, les devises étrangères dont ils pourraient avoir besoin pour les déplacements qu'ils ont à effectuer, sur la base des derniers cours des changes à la Bourse du 28 juin.

L'accord tripartite demeure

WASHINGTON, 30 (Havas). — MM. Morgenthau et Taylor, secrétaire et sous-secrétaire au Trésor, ont eu des entretiens au sujet de la situation financière française. Les milieux officiels du Trésor déclarent que la situation n'apporte aucun changement au fonctionnement de l'accord tripartite.

Reprise de séance houleuse

PARIS, 30 (Havas). — La séance est reprise à 1 h. 45. Les députés s'injurient de droite à gauche. Le président suspend de nouveau la séance.

Deux députés en viennent aux mains

Une vive altercation éclate alors entre députés communistes et députés de droite dans les couloirs. MM. des Isnards, féd. rép., et Cornavin, communiste, en viennent aux mains.

La séance est reprise à 2 h. 10. M. Dommange, féd. rép., monte à la tribune. Il déclare que M. des Isnards vient d'être frappé par M. Ramette.

Ce dernier obtient la parole. Il tente de s'expliquer. Il est coupé à deux reprises par les interjections des députés de droite. Chaque fois, les députés communistes tentent de s'élever vers la droite. Ils sont arrêtés par les huissiers. M. Herriot suspend une troisième fois la séance à 2 h. 25.

ECRIT SUR LE SABLE

Il y a aujourd'hui 130 ans, le comte de Metternich, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse, arrivait à Neuchâtel avec 36 chevaux et 4 mulets richement caparçonnés. On tira 21 coups de canon en son honneur. Il venait pour défendre devant le Tribunal des Trols-Etats les prétentions de son maître sur Neuchâtel.

La mort du snobisme

C'est peut-être en s'attardant devant les vitrines des libraires qu'on saisit le mieux, actuellement, les préoccupations de l'époque. Les livres n'abondent pas moins; mais ils ont un autre visage et portent d'autres messages. Des idées et des goûts nouveaux se font jour. Une force impatiente et avide se dissimule sous les titres des ouvrages politiques — les plus nombreux. Les traités d'économie ont remplacé ces récits d'aventures et de découvertes qui plurent si fort au public il y a quelques années. La littérature elle-même nous offre des titres plus nets, plus aérés. A la fois plus vivants et plus graves.

Mais le miracle de ce temps de haines et de misères — où l'on assiste à des guerres odieuses, à des paix précaires, à des dictatures mensongères — semble bien être l'importance neuve et franche qu'on accorde à la tendresse, qu'un snobisme morose nous avait fait considérer comme une faiblesse et un ridicule. Abel Bonnard, hier, avec « Savoir aimer », Jacques Chardonne aujourd'hui, avec « L'amour, c'est beaucoup plus que l'amour » — qui prennent tous deux vaillamment la première place aux vitrines des libraires — remettent le cœur humain à son rang.

L'autre jour encore, au cours de la réception de M. Edmond Jaloux à l'Académie française, les mots suivants furent prononcés:

« Il est possible que les modes littéraires, qui sont rapides, veuillent parfois se détourner de ce cœur méprisé; il a le temps d'attendre; il l'emporte toujours, parce que l'homme s'intéresse moins à ce qu'il pense qu'à ce qu'il souffre, d'abord parce qu'il souffre plus vivement qu'il ne pense, et ensuite parce qu'il se retrouve soi-même avec plus d'acuité dans sa souffrance, qu'il suppose personnelle, que dans sa pensée, qu'il croit générale. »

Cela n'a l'air de rien. Et pourtant, beaucoup y voient l'indication qu'un temps nouveau va commencer. Qu'il commence déjà...

Le snobisme, qui si souvent et si longtemps nous a courbés sous sa loi maussade, avait mis un voile médiocre entre la vie et nous. Nous nous croyions déliés et forts alors que nous n'étions qu'aveugles. Renonçant à tout ce pourquoi nous sommes faits, nous nous abreuvions de sombres poisons dont il faut maintenant nous guérir.

L'homme est né pour aimer et n'a point à en rougir. Il y a deux siècles déjà, un des plus grands penseurs du temps léguaît à son fils ce conseil dont il avait éprouvé le vertus: « Ne cherche rien dans la vie qui ne s'y trouve. Aime, travaille, espère, cela suffit! »

Louons donc ceux qui, sans souci des ricanelements et des sarcasmes, tentent de nous faire redescendre en nous-mêmes. Cette force de la tendresse, cette insistance émouvante qui cède et reprend, lâche et possède, ne craignons plus de nous y abandonner. Si nous y avions pensé plus souvent, si l'odieuse snobisme qui nous guidait ne nous avait interdits d'écouter notre cœur, peut-être aurions-nous mieux vécu.

... Mais aujourd'hui, le snobisme est mort. Tant mieux. C'est un cadavre sur lequel nous danserons avec joie.

Alain PATIENCE.

Dernière minute

La guerre d'Espagne

Les nationaux auraient occupé Valmaseda

SALAMANQUE, 30 (Havas). — Le poste de radio national annonce que les troupes du général Franco ont occupé Valmaseda mardi à midi.

Au comité de Londres

Rome et Berlin contre le plan de contrôle franco-britannique

LONDRES, 29. — Au cours de la réunion du comité de non-intervention, M. de Ribbentrop, après avoir émis diverses considérations de principe contre le plan franco-anglais de contrôle naval en Espagne, a demandé si l'on ne pouvait pas établir un meilleur système de contrôle.

D'autre part, les représentants de l'Italie et de l'Allemagne ont annoncé la décision de leurs gouvernements de conseiller aux observateurs italiens et allemands de démissionner.

A LOUER

A louer pour le 24 septembre, appartement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Mme Eug. Rodde, Ecluse 70. A louer vastes

locaux commerciaux

(800 m²) libres tout de suite, avec ou sans appartement, 10, Grande Rue, Pontarlier. S'adresser Barrand, 8, rue Gambetta, Pontarlier.

Louis-Favre

Logement de trois chambres au soleil. Fr. 52.50 par mois. S'adresser rue Louis-Favre 21, 3me étage à droite. A louer pour le 24 décembre,

bel appartement

de cinq chambres, cuisine, dépendances, chambre de bains, chauffage central. S'adresser faubourg de l'Hôpital 34, 2me.

Concierger

A remettre appartement de deux chambres situé à proximité du centre de la ville, en échange d'un service de concierger. Préférence sera donnée à personne connaissant le chauffage central général. Adresser offres écrites sous chiffres A. C. 123 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour époques à convenir, à remettre appartements de trois chambres. Tout confort. — Ecluse, Parcs et Brévards. — Demandez renseignements à

D. MANFRINI
Ecluse 63
Téléphone 51.835

A LOUER

tout de suite ou pour époque à convenir, beaux logements de trois, quatre et cinq chambres. Confort, vue. Conditions avantageuses. — H. Schweingruber, 12, faubourg de l'Hôpital, tél. 52.601.

A louer à

Boudry

pour le 24 septembre, dans quartier tranquille, magnifique appartement de cinq chambres, cuisine, dépendances, chambre de bain, tout confort moderne, belle terrasse, garage et jardin. Prix 80 francs par mois. S'adresser case postale 2444, Boudry.

Occasion avantageuse

A louer beau logement de vacances devenu libre pour cause imprévue, de quatre chambres (cinq-sept lits) à LA SAGE, 1670 m., près Evolène (Valais). S'adresser sous chiffre A 4698 Q à Publicitas, Bâle.

Magasin

pouvant être aménagé au gré du preneur, est à louer dans partie très fréquentée du centre de la ville. Issue sur deux rues. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer pour le 24 septembre ou époque à convenir :

Corcelles près de la poste, logement de trois pièces, dans maison familiale, joli jardin d'agrément. Prix Fr. 50.— par mois.

Peseux près de la forêt, joli appartement de trois pièces, dont une indépendante, bains, balcon avec vue. Jardin potager. — Prix Fr. 60.— par mois.

La Coudre à proximité de la station terminus du tramway. Joli logement de trois pièces, bains, chauffage central. — Loyer avantageux.

Corcelles à l'avenue Souguel. Appartement de trois pièces, avec bains, chauffage général, balcon. Vue étendue. Loyer partiellement amorti par le service de chauffage.

Peseux rue de Neuchâtel, pignon de trois pièces et dépendances, chauffage central. Prix Fr. 50.— par mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à Ch. DUBOIS, gérant à Peseux (Tél. 61.413)

A louer, au centre de la ville, pour le 24 octobre ou date à convenir, deux grandes pièces et vestibule pour bureau ou atelier

S'adresser place des Halles No 13, au 1er. *

A LOUER

à l'usage d'appartement ou bureau, sur LA BOUCLE, 2me étage de TROIS CHAMBRES qui sera remis à neuf. Etude Baillolet et Berger. *

ETUDE

Petitpierre & Hotz

Avocats et Notaires
Saint-Maurice 12 - Tél. 53.115

Appartements à louer

CINQ CHAMBRES
Comba-Borel.
Plan-Perret.

QUATRE CHAMBRES
Saint-Maurice.
Rue Purry.
Beauregard.
Port-Rouland.
Rue Bachelin.
Sablon.
Place des Halles.
Rue de la Treille.
Rue de la Côte.
Fahys.
Rue du Roc
Cassardes.

TROIS CHAMBRES
Manège
Rue Purry.
Fontaine-André.
Monruz.
Rosière.
Plan-Perret.
Saint-Maurice.
Centre de la ville.
Rue du Seyon.
Prébarreau
Rocher
Rue du Roc
Rue de la Côte
Faubourg de la Gare.
Beauregard.
Vieux-Châtel.
Fahys.
Cassardes
Parcs
Pavés

DEUX CHAMBRES
Centre de la ville.
Tertre.
Ecluse.
Treille.
Faubourg de la Gare.
Fahys.
Cassardes.

Pour le 24 septembre

TROIS CHAMBRES
La Coudre.
Rue du Seyon.

UNE CHAMBRE
Parcs.

A remettre pour tout de suite,

Faubourg de l'Hôpital 19

superbe appartement de SIX CHAMBRES, dépendances, chambre de bains peut être installée, ancienne maison très bien construite avec chambres vastes et ensoleillées. — Etude Baillolet et Berger.

A louer

appartement

trois pièces, tout confort. — S'adresser Eglise 2, chez Mme Dagon.

Etude G. ETTER, notaire,
8, rue Purry

QUAI OSTERWALD : bel appartement, 6 pièces, tout confort.
RUE DU TRESOR : 3 chambres et 4 chambres, bain, central, très jolis appartements.
ECLUSE, PARCS, FONTAINE-ANDRÉ, 3 chambres et dépendances.
PARCS : magasin, arrière-magasin et atelier.

A louer pour tout de suite,

Avenue du Premier-Mars 20

bel appartement de quatre chambres, dépendances. Avec ou sans service de concierger. Prix modeste. Etude Baillolet et Berger.

Parcs - Rosière Draizes Sablon (Villamont) Ecluse

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, BEAUX LOCAUX à l'usage de garages, entrepôts ou magasins. Etude Baillolet et Berger.

A louer, pour le 24 juin,

Epancheurs 5

logement de trois chambres. Pour visiter, s'adresser au 2me, de 11 à 12 h. et de 17 à 19 heures.

Vieux-Châtel

A louer dès maintenant, à Vieux-Châtel, un beau rez-de-chaussée de cinq chambres, avec jardin. L'appartement pourra être modernisé au gré de l'amateur. Garage si on le désire. Pour visiter et pour traiter, s'adresser à l'Etude Clerc, notaires, rue du Musée No 4, Tél. 51.469.

A remettre, à proximité immédiate de la gare,

appartements neufs

de deux chambres, cuisine, salle de bains et dépendances. Prix Fr. 75.— par mois, chauffage compris. Etude Petitpierre et Hotz.

Tout de suite :

Rocher, deux chambres, cuisine et dépendances, part de jardin, 37 fr. 50.
Chavannes, deux logements deux chambres, cuisine et dépendances.
S'adresser Etude Henri Châtel, avocat et notaire, Saint-Honoré 3.

Superbes appartements

modernes de trois pièces, belle situation, chauffage général, confort, vue. S'adresser Agence A. Huguenin, Bassin No 14, tél. 53.087.

A LOUER

pour époque à convenir : Peseux : dans jolie villa, 1er étage de trois pièces, balcon avec vue, confort moderne, jardin.

Peseux : à la rue de Neuchâtel, trois pièces avec toutes dépendances. Loyer gratuit du 24 juin au 24 septembre.

Corcelles : 1er étage de trois pièces, confort moderne, vue étendue, jardin.

Peseux : (quartier est), trois pièces, salle de bain, chauffage central, balcon, jardin.

Peseux : chemin des Meuniers, joli pignon de trois pièces, chauffage central, dans maison d'ordre. Prix : 50 fr. par mois. S'adresser à Chs Dubois, gérant à Peseux.

PESEUX

Pour le 24 septembre ou à convenir, à louer logement moderne, trois belles pièces, bains, balcon, chauffage central, service d'eau chaude. Vue superbe, garage à disposition. Conditions très avantageuses. S'adresser à Ernest Joho, Chansons 6. *

CHAMBRES

JOLIES CHAMBRES à un ou deux lits, centre ville, éventuellement part à la cuisine. Mlle Graser, Môle 10.

JOLIE CHAMBRE, vue rue du Seyon, Moulins 38, 3me à gauche.

Belle chambre

avec ou sans pension, tout confort et prix modéré. Musée 1, 2me.

Belles chambres meublées ou non avec ou sans cuisine. Terreaux 7, 1er à droite. *

Belle chambre

indépendante avec eau courante, soleil, Seyon 14.

Belle chambre. Thoenen. J.-J. Lallemand 5.

CHAMBRE INDEPENDANTE Fr. 16.—. Evole 35, 3me, gauche.

Jolie chambre meublée, au soleil, confortable, central, vue. Cité de l'Ouest 5, 2me.

Jolie chambre pour Monsieur — Poteaux 2, 3me.

Jolie chambre meublée, soleil, Saint-Honoré 16, 3me, g.

Jolie chambre indépendante. Evole 3, 1er, à gauche.

DEMANDES A LOUER

Famille très soignée cherche à louer, pour quelques semaines, P10660N

villa ou appartement meublés

ombragés, très près arrêt train ou tram. Adresser offres détaillées case postale 10356, la Chaux-de-Fonds.

Manquez-vous d'assurance, de volonté ?

Ne dominez-vous pas votre tâche, tout en ayant une préparation suffisante ? Il y a un moyen de valmece votre hésitation, vos craintes, d'acquiescer un meilleur contrôle sur vous-même. Consultez M. William-W. Châtelain, psychologue-graphologue-conseil, 1, route de Champvèyes, Monruz, téléphone 53.410.

PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION, rue Saint-Maurice 12, 2me, droite. On cherche pendant les vacances,

pension familiale

pour fillette de douze ans. — S'adresser à Mme Max Fischer, Doubs 73, la Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

JEUNE FILLE

comme volontaire dans bon ménage, bonne occasion d'apprendre la langue allemande, vie de famille. S'adresser : Café du Nord, K. Aeppli, Zurich-Oerlikon.

Jeune vendeuse

connaissant les tissus ou éventuellement articles de ménage est demandée par importante maison de nouveautés, à Fleurier.

Faire offres par écrit avec photo et présentations de salaire. Entrée 10 juillet. S'adresser à Rud. Hegg, Schupberg, Schüpfen.

Première vendeuse

Maison d'alimentation de Lausanne cherche première vendeuse, connaissant à fond la branche et capable de diriger seule un magasin de certaine importance. Limite d'âge : 40 ans. Caution exigée.

Adresser offres avec copie de certificats sous chiffre P. 940 L à Publicitas, Lausanne.

Entreprise industrielle de la Suisse centrale cherche pour entrée immédiate jeune

sténo-dactylographe

qualifiée pour correspondance française et allemande et au courant de tous les travaux de bureau. — Adresser offres contenant détails sur personnalité, âge, études, expérience pratique, ainsi que prétentions de salaire, références, copies de certificats et photo, sous chiffre R 34222 Al à Publicitas S. A., Zurich. SA 16470 Lz

Bonne modiste

sérieuse, présentant bien, capable de travailler seule et connaissant la vente serait engagée. Faire offres et certificats et présentations à M. Perdrizac, PARIS-MC, H. Old-Robert No 11, la Chaux-de-Fonds.

commissionnaire

Demander l'adresse du No 127 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune homme

robuste, sachant traire et faucher. Gages à convenir. — S'adresser à Paul Schwab (Anton's), Gals par Saint-Blaise.

Réglages Breguet

petites pièces seraient sorties à domicile par importante fabrique de Bienne. S'adresser à Publicitas, Neuchâtel.

jeune homme ménagère

On demande

suisse française, sérieuse, âgée de 30 ans au moins, sachant tenir seule un ménage sans femme. Offres à A. Schenkel, Schwandelstr. 11, Thalwil.

Leçons d'anglais ou autre occupation

Une demoiselle instruite et expérimentée, de bon caractère, très aimable, dans la quarantaine, serait disposée à soigner, comme dame de compagnie, une dame ou un monsieur, ou à enseigner l'anglais dans un pensionnat. Accepterait poste de directrice dans une maison d'utilité publique. Entrée en fonctions dès la rentrée des écoles. Prière d'adresser offres écrites à L. 99 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle de magasin

On demande pour une confiserie, jeune fille ayant déjà pratiqué dans cette branche. Entrée immédiate. — Faire offres avec certificats et présentations de salaire sous chiffre O. H. 115 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Demoiselle sérieuse cherche place

d'employée de bureau

dans maison de commerce ou autres. Ecrire sous chiffre D. O. 125 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

robuste, 20 ans, cherche place. A déjà été en service une année chez un vigneron à Neuchâtel. Bons certificats à disposition (traité chez pêcheur ou vigneron). Entrée 5 juillet. S'adresser à Werner Gall Grenzschutz Kp. A, Bülach.

Jeune fille cherche place

18 ans dans un ménage auprès d'un ou deux enfants. Offres à Martha Siebenmann, Sandrainstrasse 83, Berne.

APPRENTISSAGES

Place d'apprentissage

demandée, afin d'apprendre la langue française, dans maison de commerce, par jeune fille de 17 ans. Eventuellement échange à Zurich ; occasion d'apprendre la langue allemande. — Offres à Mme Moser, Münsterstrasse 23, Zurich 1.

DEMANDES A ACHETER

On demande à acheter un bon bateau

Faire offres écrites sous B. O. 124 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

pour aider au ménage. Vie de famille. S'adresser à M. Kämpf, pasteur, Liestal (Bâle-Campagne). 19921 X

AGENT

sérieux dans chaque canton de Suisse romande, visitant clientèle garages. Affaire très intéressante. Ecrire sous chiffre P. 92842 X Publicitas, Genève.

On cherche

de confiance, de 20 à 25 ans, pour aider au ménage et au café. Adresser offres écrites à J. F. 129 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

garçon de 16 à 18 ans pour aider aux travaux d'écurie et des champs (de préférence sachant un peu traire). Occasion d'apprendre la langue allemande. Gages 30 fr. par mois. Entrée 10 juillet. S'adresser à Rud. Hegg, Schupberg, Schüpfen.

Demain 1^{er} juillet 1937 à 8 heures du matin

Ouverture de notre GRANDE

VENTE DE

OLDIES

DE SAISON

Profitez de nos avantages sensationnels !

JULES BLOCH

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureaux ouverts de 7 h. 30 à 12 h. et de
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-
Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires
sont reçus au plus tard jusqu'à 5 h.
La rédaction ne répond pas des manus-
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS



Office communal
D'ASSURANCE CHOMAGE
Faubourg de l'Hôpital 4a

Tous les livrets des assurés à la Caisse publique qui n'ont pas été contrôlés, doivent être présentés à l'Office avant mercredi 7 juillet 1937 en vue du contrôle du 1er trimestre 1937.

Les assurés peuvent envoyer à l'Office leur livret par la poste ou par l'entremise d'une tierce personne.

L'Office communal rappelle que tous les assurés quittant une caisse privée ont l'obligation de s'assurer immédiatement ailleurs s'ils continuent à travailler.

Les assurés qui n'auront pas donné suite à notre communication seront déferés au juge.

OFFICE DU TRAVAIL :
Le préposé.



VILLE
de
NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Paul Kramer de construire deux appartements en surélévation de sa construction au nord de son usine de Müllefer. Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 7 juillet 1937.

Police des constructions.

Beau choix
de cartes de visite
au bureau du journal

IMMEUBLES

HAUT DE LA VILLE
beaux terrains

à vendre à de très favorables conditions. Etude Pettipierre et Hotz, Neuchâtel.

Rue de la Côte 84

A vendre belle propriété, 3 logements de 4 chambres et dépendances. Beau jardin d'agrément et potager, 892 m². Convientrait pour retraité aimant le jardinage. — S'adresser Etude Brauen, notaires.

Office des faillites de Neuchâtel

Enchères publiques d'immeubles

VENTE DÉFINITIVE

Aucune offre n'ayant été faite à la première enchère du 28 juin 1937, l'Office des Faillites de Neuchâtel, agissant par délégation de l'Office des Faillites de Boudry, vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 12 août 1937, à 11 heures, au bureau de l'Office des Faillites, faubourg de l'Hôpital 6a, à Neuchâtel, les immeubles ci-après, dépendants de la succession insolvable d'Edmond Botel, quand vivait architecte à Colombier. Ces immeubles sont désignés comme suit au

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Article 5971, plan folio 81, Nos 127 et 128, AUX SAARS, bâtiment et jardin de 715 m².
Article 5973, plan folio 81, No 130, AUX SAARS, chemin de 478 m² (co-propriété pour 2/3).

Estimation cadastrale . . . Fr. 45,000.—
Estimation officielle . . . Fr. 37,000.—
Assurance du bâtiment . . . Fr. 34,500.—

Article 5983, plan folio 81, No 117, AUX SAARS, droit de superficie sur l'article 5877 pour un garage d'automobile de 26 m².
Ce garage est situé aux Saars, en bordure de la route cantonale.

Estimation officielle . . . Fr. 2500.—

L'extrait du registre foncier et les conditions de cette deuxième vente qui sera définitive et aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposés à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 27 juillet 1937.

Donné pour trois insertions à sept jours d'intervalle dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Neuchâtel, 28 juin 1937.

Office des Faillites : le préposé, A. HUMMEL.

Villa isolée

avec tout confort, huit chambres, garage auto, beau jardin d'agrément, tout près d'une gare de la ligne Neuchâtel-Châtelineau, à vendre à prix avantageux pour cause de liquidation nécessaire. S'adresser à Hermann Leu, Münchenbuechsee. Téléphone 139.

ENCHÈRES

Office des poursuites
de Neuchâtel

Enchères publiques

Le jeudi 1er juillet 1937, dès 14 heures, l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'An cien Hôtel-de-Ville :

deux établis de menuisier ; un moteur électrique ; une contrebasse ; deux batteries mélangées nickelées pour lavabos ;

un lot de vermouth et de malaga ; un lot de thé de Ceylan ; un lot bouchons de toutes grandeurs ; un lot produits de droguerie et de santé ; une caisse enregistreuse, ainsi que divers autres objets et marchandises. La vente aura lieu au comptant et conformément à la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites :
Le préposé, A. HUMMEL.

A VENDRE

Belles framboises

à 1 fr. 40 le kg. Rabais pour grandes quantités. Visitez la culture. Henri Barbier, Boudry.

Potagers à combustibles

à deux et trois feux, entièrement émaillés dont un Sarina et deux Eskimos. Prix avantageux.

BECK & Cie — PESEUX
Tél. 61.243

A vendre d'occasion,

meubles de salon

peu usagés, soit : un canapé, deux fauteuils, une table. — Très avantageux. Pour renseignements, s'adresser « A la Ménagère », place Purry.

A vendre une nichée de

beaux porcs

de huit semaines. Alfred Cunnion, Saint-Blaise.

Calorifère

à vendre, tout de suite, marque « Suisse », en parfait état. S'adresser rue du Réservoir 4, Pesieux.

Pour les vacances

SOLDES

d'ÉTÉ

Jeudi 1^{er} Juillet

et jours suivants

début de notre grande vente

FIN DE SAISON-OCCASIONS

Toute
notre belle
CONFECTION
d'ÉTÉ

en

SOLDE
à **PRIX**
très intéressants

RABAIS
allant jusqu'à

50%

Tous
nos beaux
CHAPEAUX

d'Été pour dames
vendus très
Bon marché

Examinez
notre prospectus
spécial
qui vous sera
distribué
ce jour

Aux Armourins - Nouveautés

NEUCHÂTEL

venez

ce sont les

saldes

notre programme

Jeudi le 1^{er} juillet 1937

Grande journée
de
Confection

Notre choix immense
Nos superbes qualités
Nos coupes soignées

et nos prix de soldes

**Ça vaut la peine
de venir!**

Voyez nos vitrines!

GRANDS MAGASINS
AUSANS RIVAL
NEUCHÂTEL

ACHETEZ

le lait

de première qualité
scrupuleusement filtré
hygiéniquement traité

de la

Société coopérative de Consommation

Livraisons dans tous
les quartiers et dès
n'importe quelle date

S'adresser au bureau, Sa-
blons 39, ou aux porteurs

A VENDRE
une bibliothèque chêne, un buffet de service noyer, un petit bureau antique, une toilette antique, un fauteuil médaillon Louis XVI, un fauteuil Louis XIII, un coffret 1878, deux étagères Louis-Philippe; occasion, bas prix.
E. Gunther, Louis-Favre 23.

A VENDRE
plusieurs CHARS A PONT et échelles; une VOITURE avec cage; un PETIT CAMION avec cage. S'adresser à Georges Elzingre, maréchal, Chézard.

AVIS DIVERS

Monsieur et Madame Hugues BONHOTE ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils,
Yves-Pierre
Zurich, le 29 juin 1937.
Im Schilf 10, Zurich 7
Frauenklinik, Zurich 7

Quel propriétaire donnerait travail à P 8850 L
gypcier-peintre
sortant de maladie, contre pension pour deux mois. S'adresser Ed. Resin, la Conversion sur Lutry (Vaud).

MARIAGE
Veuf, dans la cinquantaine, avec un garçon, désire faire la connaissance d'une demoiselle ou veuve dans la quarantaine pour faire le ménage et servir dans un petit magasin d'épicerie. Ecrire à J.549P, poste restante, Saint-Sulpice.

PERDUS ET TROUVÉS
Perdu samedi soir, de la rue Saint-Honoré à l'hôpital des Cadolles (par le funiculaire), un
portefeuille
contenant des billets de banque italiens. S'adresser au poste de police, Récompense.

Feuilleton
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'Etrangère

par
MISS MOBERLY
adapté de l'anglais
par E.-Pierre Luguet

— Renvoyée... d'ici ? balbutia-t-elle, si tremblante, que quelques-unes des fleurs qu'elle tenait tombèrent à terre. Renvoyée ?...
— Ses yeux vacillèrent et se baissèrent devant les regards de son compagnon.
— Eh bien !... oui, répondit Harold en s'approchant et regardant ardemment le visage troublé et baissé... Pas avant longtemps, j'espère... mais quand oncle Stanley... je veux dire quand il deviendra possesseur de la propriété... vous savez, les choses ici seront un peu bouleversées, changées, et je...
— Oh ! je comprends.
— Le cœur de la jeune fille bondit de soulagement; elle releva les yeux.
— Vous parlez d'une chose très lointaine, je l'espère, et je ne vou-

drais jamais rester si le cher Squire et Mrs Metcalfe n'étaient plus à... Ce ne sera plus le home !
— J'aimerais que ce fût toujours le home pour vous, Rosamund, murmura Harold en posant la main sur l'épaule d'Alison. C'est justement ce que je voulais vous expliquer, ajouta-t-il comme elle s'éloignait vivement de lui... Vous faites partie de la maison, elle ne sera plus la même sans vous, et c'est pourquoi je voudrais qu'un jour... quand vous me connaîtrez mieux... vous vous efforciez de m'aimer un peu au lieu de me détester, pour rester ici... toujours !
— Toujours ?
Alison regardait avec confusion le visage souriant et satisfait d'Harold, comprenant confusément le but de son discours.
— Je ne pourrais rester toujours ici... comment le pourrais-je ?
— Vous pourriez rester... si... plus tard... vous m'aimez... et...
— Oh ! non ! cria véhémentement Alison en s'éloignant avec un regard horrifié. A quoi pensez-vous ?... comment pouvez-vous me dire une chose semblable ?... Je ne pourrais jamais vous aimer... vous oubliez que nous sommes presque étrangers, et que...

Elle regarda instinctivement sa robe noire. Quatre mois de ce rôle joué avec succès l'avaient identifiée à son personnage, et c'était devenu pour elle comme une seconde nature, d'agir comme eût agi, pensait-elle, la veuve de Reginald Metcalfe.
— Comment pouvez-vous me dire une chose pareille ! répéta-t-elle, après le regard jeté à ses sombres draperies, vous oubliez... certainement, vous oubliez...
— Non, je n'oublie pas ! interrompit Harold avec ardeur, et je sais que je n'aurais pas dû parler encore... Essayez d'oublier ce que j'ai dit; essayez de pardonner à un homme qui perd la tête quand il contemple votre doux visage; vous m'avez ensorcelé Rosamund !
Sa voix, devenue murmure, trahissait une passion que la jeune fille n'avait jamais entendue dans une voix d'homme, et qui l'effraya.
— Je préférerais que vous ne me parliez pas ainsi ! s'écria-t-elle nerveusement, pressant le pas, les chiens sur les talons. Je ne peux écouter maintenant... je ne veux jamais vous écouter... je vous en prie, comprenez ceci... je ne pourrai jamais vous aimer, je n'ai jamais... Elle s'arrêta brusquement, le sang

afflua à son visage, au souvenir du rôle qu'elle soutenait — elle allait dire : « Je n'ai jamais aimé ! » — et resta silencieuse, la respiration haletante, l'épouvante dans les yeux.
— Je vous comprends, dit Harold avec une douceur et une tendresse qui semblèrent à la jeune fille encore plus haïssables que sa passion. Vous voulez dire que vous n'avez jamais aimé que Reg. Je sais, je sais, et j'ai parlé beaucoup trop tôt. Je le regrette, Rosamund, je ne peux dire plus, et je vous promets de ne plus vous ennuyer, jusqu'à un moment plus propice.
— Ce moment n'arrivera jamais !... Comprenez bien, je vous prie, que je ne vous aimerai jamais.
Elle lui fit face, les yeux étincelants, et les terriers devinant que tout n'allait pas pour le mieux entre les deux interlocuteurs, se rapprochèrent de leur maîtresse, les oreilles dressées, lançant à Harold des regards hostiles, tandis que leurs petites dents aiguës se découvraient.
— Ne soyez pas fâchée contre moi, Rosamund ! dit-il encore de sa voix douce et s'exaspérant, j'ai parlé inconsidérément sans pouvoir m'en empêcher. Je sais qu'il n'y a jamais eu pour vous que Reginald

au monde... J'ai beaucoup entendu parler de vous par Stephen Rambert.
— Stephen Rambert ?
Ces mots s'échappèrent des lèvres d'Alison sur un ton de profond étonnement, et ce ne fut qu'en percevant la surprise de sa propre voix qu'elle comprit la nécessité d'une prudence nouvelle. Qui était Stephen Rambert !... Cette question flamboyait dans son cerveau. Qu'avait-il à faire avec Rosamund, et comment devait-elle parler de lui ?
— Stephen Rambert ? répétait-elle avec plus d'indifférence, cette fois, en se forçant à rencontrer les yeux d'Harold. Le connaissez-vous ?
La question lui semblait la moins compromettante qu'elle pût faire; elle ajouta même :
— Où l'avez-vous rencontré ?
— Je connais très bien Rambert, et je l'ai rencontré avant mon départ de la ville. Je voulais vous en parler depuis longtemps, mais cela m'est sorti de la tête.
— Pourquoi voulait-il me parler de cet homme ? se demanda anxieusement Alison. Quels étaient ses rapports avec Rosamund et que dois-je dire ?... Oh ! je dois-je dire ?
— Il m'a beaucoup parlé de vos relations quand vous viviez au Na-

tal, continua Harold avant qu'elle ait eu le temps de faire une remarque quelconque, au grand soulagement de la jeune fille. J'ai dit incidemment que je venais ici et que j'allais vous voir pour la première fois ; c'est alors qu'il m'a raconté comment lui-même et beaucoup de ses amis avaient envié Reg quand vous l'avez épousé ; mais il m'a fait clairement comprendre que vous ne vous étiez jamais souciée de personne au monde que de Reg.
— Jamais !
Alison soupira ce mot plutôt qu'elle ne le prononça, et son cœur battit si vite qu'il la suffoqua presque, tandis que la confusion de ses pensées lui causait une torture physique. Elle était envahie par un désir fou de crier ou d'éclater de rire, mais elle ne fit pourtant que répéter plus bas, avec effort :
— Jamais !
— C'est bien ce que disait Rambert, mais il vous admirait profondément, Rosamund, et quand je lui ai dit que vous étiez ici, il a éprouvé une grande joie, parce qu'il vient à Cool Ash la semaine prochaine, et que je lui ai promis de nous arranger pour qu'il puisse vous voir ici.

De fil en aiguille...

N'est-ce qu'un goût momentané ou est-ce la pratique toujours plus grande des voyages qui fait que nous porterons volontiers, cette saison, des vêtements de provenance ou de caractère étranger? Voyez, en effet, ces boléros espagnols ou mexicains, très courts, portés au-dessus de larges ceintures drapées comme celles des matadors. Ce boléro qui ne sera élégant que sur une femme mince, taille quarante et au plus quarante-deux, donnera un renouveau de grâce et d'élégance à une robe dont le corsage est usé. En effet, il faut peu d'étoffe pour ce petit vêtement, auquel vous pouvez mettre de larges revers de même étoffe que la robe. Un boléro uni, de couleur foncée, peut accompagner n'importe quelle robe sans manches; il a lui-même des manches un peu ballons, très fournies aux épaules. Un autre boléro sera fait de piqué blanc ou de lin et fera un joli effet sur une robe à fond blanc ou bis; je parle surtout du piqué parce que c'est le tissu à la mode cet été et qu'il est même imposé aux modistes qui en font de vastes canotiers, espagnols, encore! — à fond plat, simplement ornés de gros grain. Une robe du soir peut aussi avoir son boléro en lamé, en velours ou en satin. J'ai vu une toilette, parmi toutes celles que Mainbocher a composées pour la duchesse de Windsor, avec un de ces boléros courts. Il est de même tissu que la robe, en soierie de plusieurs couleurs, et s'arrêtant également au-dessus d'une haute ceinture drapée. La duchesse est fort mince et il sied, en un moment où les rondeurs se portent, d'étoffer un si noble buste.

Nous voyons encore les blouses hongroises, brodées avec plus ou moins de richesse et de fantaisie. Elles sont seyantes, portées avec un costume de piqué, de linage souple; les femmes habiles brodeuses ont pu, dès avril, acheter de ces jolies blouses et les broder de leurs couleurs favorites. Il y a aussi la blouse russe qui sera charmante en satin souple, avec ses bords, son col et ses poignets brodés au simple point de chaînette. Cette blouse a, comme vous savez, de longues manches boutonnées au poignet. Mais, pour la saison chaude, vous pouvez fort bien arrêter ces manches au-dessus du coude et leur donner une gracieuse ampleur en les plissant à l'emmanchure. Les ornements de telles blouses ne sont pas compliqués et si vous avez quelques notions de dessin, vous pouvez aisément composer la garniture de ce joli vêtement. Il faut prendre garde, en tout cas, de lui tailler de longues basques, tombant droit et recouvrant largement les hanches. La ceinture en est simple, étroite, brodée ou non, selon vos goûts.

Après ce petit tour européen qui nous a menés du golfe de Biscaye aux chaînes de l'Oural en passant par les Balkans, arrêtons-nous un instant au cœur du continent et notons, avec une indulgence amusée, la présence de nombreux « capels » de vachers suisses, coiffure favorite des jeunes filles! Cette vogue ne s'étend pas au delà des frontières helvétiques.

Vient d'arriver...

un choix splendide en COLIFICHETS et FLEURS

Les dernières nouveautés Savoie-Petitpierre S.A.

Quelques desserts

Petits gâteaux aux amandes

Travaillés ensemble six jaunes d'œufs avec 500 grammes de sucre en poudre, 500 grammes de farine et 250 grammes d'amandes mondées et pilées. Ajoutez-y six blancs d'œufs battus en neige. Faites cuire à four chaud dans des petits moules beurrés.

Blanc-manger

Proportions: 150 grammes d'amandes douces, 30 grammes d'amandes amères, un demi-litre de crème fraîche claire, 125 grammes de sucre en poudre, six blancs d'œufs.

Mondez les amandes et broyez-les au mortier. Délayez-les dans la crème (ou à défaut dans du lait). Passez à travers une étamine en le tordant fortement. Ajoutez le sucre, puis les blancs battus en neige pas très ferme. Mettez le tout sur un feu doux en tournant continuellement jusqu'à consistance de crème. On sert le blanc-manger en crème froide ou chaude et on s'en sert pour garnir la pâtisserie.

Pour l'été, employez les délicieux

PRODUITS D'ELIZABETH ARDEN
 La crème Sunpruf 4 fr. 50 et 6 fr. 50, base de poudre antisololaire, permet de brunir sans brûlure
 L'huile Suntan 5 fr. 50 et 9 fr., facilite le hâle Très joli maquillage sport
 Crème Protecta 6 fr. 75. Protège contre les taches de rousseur. Elle est imperméable à l'eau et convient pour la natation et le sport
 Salon de coiffure et beauté **JENNY FILS**
 SAINT-MAURICE 11

La page de Madame

Pour les jours frais



Manteau en lainage chiné vert, ocre et blanc.

Pour le voyage



Robe en lainage fantaisie chiné bleu et blanc, garni toile empesée blanche.

COURRIER DES ABONNÉS

ENTRE NOUS

VOS QUESTIONS - NOS RÉPONSES

HÉRITAGE. — Les héritiers principaux sont toujours, dans la famille, le conjoint survivant et les enfants légitimes. Le conjoint survivant a généralement le choix entre l'usufruit de la moitié des biens laissés par le défunt ou la nue propriété du quart desdits biens. Si un homme s'est marié deux fois et que, de son second mariage, il n'ait pas d'enfant, les enfants du premier lit se partagent l'héritage, déduction faite de ce qui précède. La belle-mère de ces enfants peut, en faisant son testament, laisser tout ou partie aux enfants de feu son mari, sans s'occuper de sa parenté. Mais si elle meurt sans testament, ses biens vont à ses héritiers légaux, c'est-à-dire ses parents, frères, neveux, etc. Ses beaux-enfants n'ont pas de droits sur ses biens, dans ce dernier cas.

COW-BOYS. — On peut fort bien, Messieurs, être cow-boy et s'intéresser néanmoins aux abeilles. Je vous recommande donc la lecture de la « Vie des abeilles », de M. Maeterlinck, et, après bien des recherches, je puis vous dire que ces bestioles sympathiques visitent, en six ou sept voyages, de quarante à quatre-vingts fleurs et récoltent, ce faisant, un seizième de gramme de nectar. Est-il vrai qu'il faut trente mille abeilles pour faire un kilo de miel en un jour? Je donne votre question ici, afin que, peut-être, un apiculteur nous renseigne de bonne source.

SAINT-MARTIN. — A lu, il y a quelques années, des réflexions d'un nommé Walter Marti. Demande si je sais où ce correspondant écrit, s'il écrit encore? Oui, Monsieur, je pense qu'il s'agit du collaborateur de la « Paris Suisse », dont les perspicaces réflexions peuvent encore être lues chaque semaine. — Les lèvres très minces sont-elles l'indice d'un caractère froid et calculateur et peuvent-elles effrayer une demoiselle timide, que l'on désire épouser? Mon Dieu, Monsieur, qui vous empêche, d'abord, de laisser pousser votre moustache afin qu'elle couvre vos lèvres minces? La demoiselle, si vous savez vous y prendre, sera prise à son tour et, dans ce cas, vous aimerez même si vos lèvres ne sont pas très charnues. — Autre question plus tard.

MARIE. — Sauf erreur, Annabella se nomme réellement Anne Charpentier. Elle est juive, comme vous le supposez. Elle a présentement beaucoup de succès, étant très intelligente. — Les enfants urinant au lit ne doivent pas être punis ou épouvantés par des menaces, ce qui a un effet déplorable et contraire à leur organisme; il faut veiller à ne leur donner aucun liquide au dernier de leurs repas, à ce qu'ils soient bien chaudement couverts dans leur lit; il faut aussi les encourager, au moindre succès; les enfants nerveux y sont très sensibles.

DEUX CURIEUX. — Nous avons laissé de côté la question du divorce, je m'en excuse, j'avais trop peu de place. Il importe de savoir, à mon avis, si les enfants ne souffriront pas davantage d'une ambiance chargée d'électricité, vibrante de cris, que de la séparation de leurs parents. Ces enfants, s'ils sont nerveux ou impressionnables, en pourraient subir de graves dommages dans leur santé. J'ai dit ici, il est vrai, que l'on doit supporter la vie commune quand celle des enfants en dépend, mais le cas de crise aiguë peut se produire entre les époux et alors je crois que la séparation est tout de même préférable: des deux maux, il faut choisir le moindre.

CORONET. — Un aimable abonné anglais veut bien nous dire que le roi George VI a conféré le titre de « Earl of the Kingdom », et le titre très envié de « Chevalier de la Jarretière », mais non celui de duc, à son beau-père, le comte de Strathmore et Kinghorne. — J.-D. Rockefeller a eu un fils et une fille.

CONSULAT. — Voici l'adresse du consulat suisse à Alger: Consul de carrière M. Jules Arber, rue Charras 17, Alger.

SUITE DU PRÉCÉDENT. — Je suis en mesure de fournir les adresses de nos consuls, consuls généraux et vice-consuls en tous pays.

LECTEUR FIDÈLE. — Demande l'origine du chœur appelé les « Petits chanteurs à la croix de bois ». Cet en-

semble fut créé à Vaugirard en 1907, parmi les enfants des quartiers populaires de Ménilmontant et Belleville. Quelques étudiants louèrent une maison pour soixante francs et recrutèrent des enfants. Leur chef est présentement l'abbé Maillet de Belleville; la Manécanterie compte quarante enfants appelés « à la croix de bois » à cause de la croix de bois brun qu'ils portent sur leur surplis. — Le col, le bas des manches d'un veston peuvent être nettoyés avec de l'eau et de l'ammoniaque en parties égales et une brosserie ferme. — Il faut ménager plus que jamais tout ce que l'on porte, vous avez raison, Monsieur, aussi vais-je vous engager à porter une blouse blanche pour vos travaux de maison, comme en portent de nombreux employés de poste ou de banque.

ROSY. — Ce que je pense du maquillage des jeunes filles? Qu'il en soit, vous savez, et y compris celui de colonel. Il n'y avait alors qu'un régime étranger. Maintenant, comme il y en a cinq, il doit y avoir un ou deux généraux, Monsieur. L'attaché militaire de l'ambassade de France à Berne (Sulgeneckstr. 44) pourrait vous renseigner au mieux.

MON FRÈRE YVES. — Les naturalisés français peuvent entrer dans la marine, dès l'âge de dix-huit ans. Vous feriez bien, Monsieur, de noter vous aussi l'adresse donnée ci-haut à « Jurassien », et de vous documenter à cette source directe.

VERRUES. — Une personne me dit avec raison qu'il ne faut pas attacher une trop grande importance aux verrues qu'ont les enfants, car elles disparaissent tôt ou tard, comme elles sont venues. Quand à celles des adultes, la même personne, expérimentée, les traite fort simplement; je puis fournir son adresse.

QUI? — Qui m'a demandé des renseignements sur le poème intitulé: « Le cabaret de Brot »? Cette poésie est de Jules de Sandoz-Travers et se trouve dans un volume intitulé « Au pays romand », anthologie des poètes de la Suisse romande, publiée par la société de Belles-Lettres (bibliothèque).

FILLE TIMIDE. — Les ongles rouges, vit ne sont pas beaux, Mademoiselle; un peu d'émail est préférable, et, si vos doigts sont larges du bout, ne les colorez pas du tout, de peur que leur forme ne soit plus visible encore. Une manucure peut vous donner de bons conseils et tallera vos ongles au mieux. — Les femmes de chez nous ne saluent pas les messieurs les premiers et vous ne descendez point d'un trottoir pour en céder le haut au sexe fort, sauf dans le cas où c'est pour un homme âgé. — Dernière question plus tard.

ABONNÉE X. — Pour 1/2 lit. de crème 100 gr. de chocolat râpé, 100 gr. de sucre. Mélanger le chocolat avec 1/2 tasse d'eau chaude, ajouter le sucre et peu à peu la crème. Laisser refroidir et servir dans des tasses ou des verres. D'autres recettes, à base de crème fouettée, sont à disposition. Enveloppe affranchie, s.v.p.

VIEUX DE LA COTE, ALICE ET ANNE, RIEUSE, DAME D'AUVERNIER. — Réponses prochainement.

LA PLUME D'OIE.



Chapeau «sport» jaune, passe recouverte jersey vert découpé, garniture gros grain marron.

temps que celles que l'on met simplement dans de l'eau. — Les boutons et boucles de métal noircissent ou se ternissent, en effet, dans les tiroirs. Vous pouvez empêcher cela en mettant un morceau de camphre à ces endroits.

MADAME H. V. — La scille maritime, oignon de mer, est vénéneuse en toutes ses parties. Les principaux actifs de la drogue sont les suivants: la scillitoxine, tonocardiaque; la scillipierine, matière colorante résineuse, diurétique; la scilline, un principe émético-cathartique, soluble dans l'alcool; la saposilline, à propriété nébrobiotique; une substance résinoïde, très toxique, tuant les mammifères par asphyxie. Usages thérapeutiques: vin de scille, remède contre l'hydro-pisie, la goutte; vin diurétique; oxymel scillitique et vinaigre scillitique, en médecine vétérinaire se recrutent dans les potions comme tonocardiaques et expectorants. Plante délivrée seulement sur ordonnance médicale. Enveloppe affranchie, pour d'autres détails. — Vos suppositions, Madame, sont presque justes et vos appréciations bien aimables!

JURASSIEN DU VALLON. — Ne croyez pas, Monsieur, que j'aie oublié votre question. Le Dr Hix veut bien vous donner le renseignement demandé: Les officiers qui, avant la guerre (1914), se naturalisaient Français pouvaient aspirer, dans la Légion, à un grade supérieur à celui de capitaine, soit jusques et y compris celui de colonel. Il n'y avait alors qu'un régime étranger. Maintenant, comme il y en a cinq, il doit y avoir un ou deux généraux, Monsieur. L'attaché militaire de l'ambassade de France à Berne (Sulgeneckstr. 44) pourrait vous renseigner au mieux.

MON FRÈRE YVES. — Les naturalisés français peuvent entrer dans la marine, dès l'âge de dix-huit ans. Vous feriez bien, Monsieur, de noter vous aussi l'adresse donnée ci-haut à « Jurassien », et de vous documenter à cette source directe.

VERRUES. — Une personne me dit avec raison qu'il ne faut pas attacher une trop grande importance aux verrues qu'ont les enfants, car elles disparaissent tôt ou tard, comme elles sont venues. Quand à celles des adultes, la même personne, expérimentée, les traite fort simplement; je puis fournir son adresse.

QUI? — Qui m'a demandé des renseignements sur le poème intitulé: « Le cabaret de Brot »? Cette poésie est de Jules de Sandoz-Travers et se trouve dans un volume intitulé « Au pays romand », anthologie des poètes de la Suisse romande, publiée par la société de Belles-Lettres (bibliothèque).

FILLE TIMIDE. — Les ongles rouges, vit ne sont pas beaux, Mademoiselle; un peu d'émail est préférable, et, si vos doigts sont larges du bout, ne les colorez pas du tout, de peur que leur forme ne soit plus visible encore. Une manucure peut vous donner de bons conseils et tallera vos ongles au mieux. — Les femmes de chez nous ne saluent pas les messieurs les premiers et vous ne descendez point d'un trottoir pour en céder le haut au sexe fort, sauf dans le cas où c'est pour un homme âgé. — Dernière question plus tard.

ABONNÉE X. — Pour 1/2 lit. de crème 100 gr. de chocolat râpé, 100 gr. de sucre. Mélanger le chocolat avec 1/2 tasse d'eau chaude, ajouter le sucre et peu à peu la crème. Laisser refroidir et servir dans des tasses ou des verres. D'autres recettes, à base de crème fouettée, sont à disposition. Enveloppe affranchie, s.v.p.

VIEUX DE LA COTE, ALICE ET ANNE, RIEUSE, DAME D'AUVERNIER. — Réponses prochainement.

LA PLUME D'OIE.

Mesdames, Confiez vos bas, chaussettes et linge troués, à la maison Bernina.

PRIX MODÈRE
SEYON 5
 Henry WETSTEIN & Cie
 Téléph. 53.424

Une robe bicolore

Nos lectrices apprécieront sans doute le modèle que voici qui rentre bien dans le cadre de ces charmantes petites robes d'été que chacune de nous peut interpréter à son idée avec les tissus les plus modestes comme avec les étoffes de qualité. Les fabricants de tissus mélangent si habilement les matières maintenant qu'on trouve vraiment un grand choix d'étoffes de tous genres à des prix fort raisonnables.

Un shantung, une toile de fil ou de rayonne, tout comme un autre tissu de cette catégorie conviendraient parfaitement à notre création.

Son intérêt réside dans la forme et surtout dans la couleur de l'empècement qui devra former un contraste très vif. Avec du jaune on pourra le choisir noir, avec du blanc, bleu sombre et avec du bis, ocre foncé, par exemple. Mais il existe naturellement bien d'autres combinaisons de coloris intéressantes que nos lectrices ne seront d'ailleurs pas en peine de découvrir elles-mêmes, d'après leurs préférences personnelles. Un petit reste d'étoffe pouvant convenir à cette garniture trouvera là une excellente utilisation.

Sur notre modèle, nous voyons que l'empècement comporte une encolure très nette à ras le cou et qu'il se prolonge un peu sur les épaules de manière à donner la sil-



houette voulue et à dissimuler un peu le haut des bras. Une partie s'allonge devant en forme de plastron arrondi avec garniture de boutons recouverts de tissu clair. Sur un côté, on a placé aussi un motif brodé ou découpé dans de la peau légère assortie à la couleur de la robe. Des poches agrémentent la jupe et comportent un rabat rappelant l'empècement; l'un d'eux se garnit du même motif d'ornementation mais placé du côté opposé.

Un vêtement bien rénové a passé chez **THIEL teinturier**

Potage à la parisienne

Proportions: quatre jaunes d'œufs, deux poignées d'oseille, une laitue, du cerfeuil, soixante grammes de beurre.

Epluchez et lavez bien toutes ces herbes, hachez-les grossièrement et mettez-les dans une casserole avec la moitié du beurre; placez la casserole sur le feu, et quand ces herbes auront frit cinq minutes, mouillez avec de l'eau en quantité suffisante pour votre potage; ajoutez du sel et un peu de gros poivre. Coupez par filets un peu de croûte du dessus du pain que vous mettez dans une soupière avec les quatre jaunes d'œufs et le reste du beurre, le tout bien frais. Quand votre potage aura bouilli trois quarts d'heure, versez-le peu à peu dans la soupière en remuant avec une cuillère de bois les jaunes et le beurre pour les empêcher de tourner; servez bien chaud.

Pilaf

Préparez un poulet sauté et, d'autre part, faites rissoler 200 grammes de riz dans du beurre, avec un oignon haché très finement. Remuez continuellement et lorsque le riz est bien transparent, ajoutez-y le poulet, cinq cuillerées de purée de tomate ou six belles tomates épluchées et égoutées en morceaux, ajoutez du bouillon bouillant si nécessaire et secouez la casserole de temps en temps pour éviter que le riz ne s'attache. Après vingt minutes de cuisson, le riz est cuit, il faut qu'il soit très consistant. Ajoutez-y au moment de servir 100 grammes de beurre très frais.

Réfléchissez avant votre achat **R. Minassian** Temple-Neuf 20, tél. 51.475, vous offre des **aspirateurs à l'essai**
 Reprise de vieux appareils

GRANDE VENTE FIN DE SAISON

ATTENDUE AVEC IMPATIENCE
PAR NOTRE HONORABLE CLIENTÈLE

Malgré la hausse actuelle

Nos prix de fin de saison sont PLUS BAS QUE JAMAIS

Nous avons dû faire des miracles pour
pouvoir vous offrir de si belles choses
à des prix si étonnants

Votre intérêt exige que vous profitiez immédiatement de
cette sensationnelle occasion

Notre principe étant de ne pas conserver
les nouveautés d'une saison à l'autre,
toutes les marchandises d'été sont mises
en vente avec

Rabais 50%

réels jusqu'à

2 Occasions hors catalogue
qui seront certainement enlevées dès le premier jour
tant leurs prix sont dérisoires

1 lot **Manteaux** ^{3/4}
pour dames, en lainage uni ou
fantaisie, entièrement doublés,
valeur 39.50 **Soldé**

12.50

1 lot **Soieries façonnées**
effet ruisselant, très belle qual. rayonne
mate p^r ensembles et robes élégantes,
fond rose, bleu, or, blanc, larg. 90 cm.,
valeur 4.90 **Soldé** le mètre

1.195

Consultez notre magnifique
catalogue distribué dès aujourd'hui dans chaque ménage

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.

Neuchâtel

8 heures
Jeudi
le 1^{er} juillet



Vos mains, Madame,
valent d'être soignées tout autant que
votre linge. En faisant vos lessives
avec Bienna 7 vous ménagez et votre
linge et vos mains. Bienna 7 ne con-
tient rien qui puisse endommager
vos mains ou votre linge.

Bienna 7 est une lessive d'une
incomparable douceur. Les mé-
nagères prudentes lui donnent
leur préférence parcequ'elle
est profitable et très efficace.
Lavez à froid avec Bienna 7 la
laine, la soie, la soie artificielle.
Pour la grande lessive utilisez
50-Bienna pour mettre trem-
per et Bienna 7 pour faire
bouillir le linge. Vous serez
émerveillée des résultats que
vous obtiendrez!

Bienna 7
SCHNYDER

SA6999J

Mesdames,

Voulez-vous chan-
ger votre chambre à
coucher, votre salle
à manger ou tous
autres meubles?

meubles démodés en
compte au plus haut
prix contre des mo-
biliers modernes.

Meubles S. MEYER,
Faubourg du Lac 31,
téléphone 52.375. —
Neuchâtel.

**Saucisse à rôtir
et atriaux**
garantis pur porc

**Saucisses
au foie**
avec jus, garanties pur porc
extra

Ménagères, profitez!

BELL



**ORTE-MANTEAUX
MODERNES**

pratiques, élégants,
ne demandant aucun
entretien, quelques prix:
13.- 17.- 21.- 22.50

Tous articles
pour rideaux
ancien et moderne

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

Trains spéciaux
à prix réduits
Neuchâtel-Berne
à l'occasion du
Grand Prix d'Europe pour motocyclettes

Dimanche, le 4 juillet 1937

6.45 7.50 8.38 dép. Neuchâtel arr. 20.31 21.58
7.40 — 9.44 arr. Bern-Bümplitz Nord dép. 19.48 21.08
7.47 8.33 9.52 arr. Bern Hbf. dép. 19.42 20.58

Prix Neuchâtel-Berne et retour en 3^e classe: a) billet
valable pour l'aller et le retour dans les trains spéciaux seu-
lement: Fr. 8.55; b) billet valable pour l'aller dans les
trains réguliers du 3 ou 4 juillet et pour le retour dans les
trains spéciaux: Fr. 4.—.

Les trains spéciaux seront mis en marche quel que soit
le temps. Chacun peut utiliser les trains spéciaux, sans obli-
gation d'assister à la manifestation. Direction B. N.

Chef Mormon à Neuchâtel

M. HEBER J. GRANT, renom-
mé comme prophète, voyant, révé-
lateur et président de l'Eglise de
Jésus-Christ des Saints des Der-
niers Jours, venant en tournée de
Lac Salé, donnera une conférence
à la salle de réunions de l'Eglise,
19, Faubourg de l'Hôpital, le
jeudi 1^{er} juillet, à 20 heures. —
Invitation cordiale à tous - (Pas de quête.)

Eau Minérale Henniez-Lithinée

Ne vous laissez pas tromper.
Dites: «Henniez-Lithinée»!!
Se vend dans les cafés-restaurants en demi
et quart de bouteille



«Rouler» avec le sourire

Quel plaisir de partir
avec une «Allegro» ultra-
légère, le modèle Cham-
pion du monde de Buch-
walder.

Construit pour un
Champion, c'est le Cham-
pion des vélos.

ALLEGRO

Arnold Grandjean
constructeur, Neuchâtel

Orangeata
SISSA

l'idéale
Eau minérale de Sissach
au
*pur jus
d'oranges*

Dépositaires: Fischer frères

Téléphones:

Marin 75.311, Auvernier 62.183 Neuchâtel 52.275

AUX DOSES

P. WENKER
Son Saint-Georges sup.
1.25 le litre
5 % escompte

**RÉPARATIONS
ET ACCORDS
DE PIANOS**

35 ans de pratique. Tra-
vail extra-soigné. En ma-
gasin, à enlever superbe
PIANO: Fr. 600.—
Location depuis Fr. 10.—
par mois, déduite en cas
d'achat

A. LUTZ FILS
Croix-du-Marché
Neuchâtel

**PROMENADES
ET EXCURSIONS**



VILLÉGIATURES - PENSIONS

MAYENS DE SION HOTEL ROSA BLANCHE
1350 m. Maison d'ancienne
renommée, vue superbe, grand jardin, forêt, tennis, ga-
rage. Tél. No 51. Station C. F. F. Sion, autocar postal.
AS12297L Se recommande: Hôte IMHOF.

Champéry - Hôtel Beau-Site

Pension confortable
depuis 6 fr. Cuisine renommée. Téléphone 34

LA VIE NATIONALE

Nouvelles sportives

LE FAIT DU JOUR

A propos du troisième programme financier

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil fédéral n'a pas pu encore adopter, mardi, le message accompagnant le troisième programme financier ; l'imprimerie n'avait pas livré à temps les textes mis au point après les dernières discussions. Ce n'est donc probablement que demain ou après-demain qu'on connaîtra, dans le détail, les dispositions du projet et les motifs à l'appui.

Nous ne ferons, d'ailleurs, pas de découvertes sensationnelles, car l'essentiel a été publié déjà. Ajoutons pourtant aux renseignements donnés samedi, que les économies obtenues sur les subventions représenteraient environ 3 millions. La subvention à l'école primaire serait parmi celles qui ont été réduites.

Précisons, en outre, que si le projet ne prévoit expressément aucune atténuation des mesures prises en 1933 et 1935 pour diminuer les dépenses administratives en réduisant les traitements du personnel, il dispose cependant que le Conseil fédéral pourra, sans autre autorisation du parlement, ordonner l'adaptation nécessaire, si l'augmentation du coût de la vie le justifie.

Enfin, on apprend que, contrairement à ses intentions premières, le Conseil fédéral n'a pas indiqué dans le message ses projets pour le programme financier « définitif », celui qui doit assurer l'équilibre du budget dès le 1er avril 1939.

Le gouvernement se contente d'énumérer les tâches qui l'attendent encore dans ce domaine. Peut-on en déduire qu'il aurait abandonné l'idée d'un impôt fédéral direct destiné à fournir à la Confédération les sommes nécessaires à l'amortissement de la dette ? Nous voudrions bien le croire.

GAFFAIRES FÉDÉRALES

M. Stucki a donné de ses nouvelles

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Vendredi dernier, alors que le Conseil fédéral se demandait ce qu'il en était des négociations conduites à Berlin par M. Stucki, notre négociateur en chef venait de quitter la capitale du Reich pour celle de l'Helvétie. Il devait, en effet, défendre, samedi soir, son programme politique devant ses amis radicaux bernois.

M. Stucki n'a pas voulu terminer son bref séjour à Berne sans rendre visite à M. Motta, président de la Confédération, pour l'informer que les négociations se déroulaient normalement, si normalement même que notre délégué n'a pas eu à demander d'instructions supplémentaires au Conseil fédéral, d'où son silence prolongé.

M. Stucki est aussitôt reparti pour Berlin où il espère pouvoir signer le nouveau accord dans le courant de la semaine encore, ce qui lui permettrait de rentrer l'esprit libre de gros soucis, pour le congrès radical d'Oltten.

Emissions radiophoniques de mercredi

(Extrait du Journal « Le Radio »)

SOTTENS : 12.29, l'heure, 12.30, inform. 12.40, concert par l'O. R. S. I. 18.59, l'heure, 17 h., concert par l'O. R. S. A. 18 h., pour la jeunesse, 18.45, une centenaire vous parle, 19 h., causerie sur Corot, 19.15, causerie sur les régates, 19.25, micro-magazine, 19.50, inform. 20 h., tour de France cycliste, 20.05, œuvres anciennes pour chant et orchestre, 21 h., « Ohillon », évocation radiophonique, 22 h., jazz-hot, 22.30, météo.

Télédiffusion : 11 h. (Lille), orchestre, 12 h. (Lugano), disques, 13.45 (Tour Eiffel), disques.

BERNOLINER : 12 h., orchestre, 12.40, orchestre des étudiants américains « Father Lach's Boys Symphonic Band », 13.15, concert par le petit orchestre, 17 h., disques, 17.10, musique de chambre, 17.50, orchestre, 18.30, causerie sur les missions, 19.15, chants classiques, 19.55, concert par le B. O. 20.15, scandale au théâtre, 21 h., pièce radiophonique, 21.15, quatuor Abel et le B. O.

Télédiffusion : 13.30 (Vienne), concert, 14 h., chant, 16.05, disques, 22.30 (Frankfurt), mélodies.

MONTE CENERI : 12 h., disques, 12.40, pièces caractéristiques, 17 h., orchestre, 19.55, musique de chambre, 20.30, « L'homme du destin », comédie de B. Shaw.

Télédiffusion (progr. européen pour Neuchâtel) : 11.45 (Bordeaux), orchestre, 13 h. (Marseille), orchestre, 13.45 (Tour Eiffel), disques, 16 h. (Grenoble), orchestre, 17 h. (Nice), orchestre, 17.45 (Strasbourg), orchestre, 18.30 (Lyon), disques, 20.30 (Tour Eiffel), « L'homme au corps subtil », de Ramard.

RADIO PARIS : 12 h. et 12.30, orchestre Landolfi, 17 h., musique variée, 19.15, piano, 20.15, causerie sur Descartes, 20.30, orchestre national.

MILAN : 17.15, piano, 21.30, concert symphonique.

ROME : 17.15, musique de chambre, 21 h., « Addio giovinezza », opérette de Piétri.

PARIS P. T. T. : 18 h., violoncelle, 21.30, musique de chambre.

HAMBOURG : 18.15, violon, 20.30, « BRESLAU », 18.20, piano, KOENIGSWUSTERHAUSEN : 18.25, piano, BRUXELLES : 18.45, chant, LEIPZIG : 19.10, concert récréatif, 22 h., piano.

STRAZBOURG : 20.30, orchestre philharmonique de Vienne, PRAGUE : 20.40, octuor à cordes de Mendelssohn, VIENNE : 21.40, violoncelle, DROTZWICH : 22.00, « Tristan et Isolde », de Wagner, BUDAPEST : 23.20, musique de chambre.

Une résolution de la Fédération suisse des employés des P. T. T.

en vue d'améliorer la situation économique du personnel fédéral

LAUSANNE, 29. — La Fédération suisse des employés des postes, télégraphes et téléphones, réunie à Lausanne, a voté une résolution : Prenant connaissance des démarches faites par l'Union fédérative en vue d'améliorer la situation économique du personnel fédéral à partir du 1er juillet 1937, elle constate que le sacrifice imposé au personnel fédéral par le programme financier II a entraîné une situation précaire, caractérisée par des conditions inférieures. Elle attend en conséquence que les revendications minimales présentées par l'Union fédérative soient réalisées par les autorités fédérales à partir du 1er juillet 1937 et du premier janvier 1938.

En ce qui concerne la question de l'assurance de la Caisse fédérale d'assurance, l'Assemblée des délégués recommande la continuation des négociations de la communauté de travail avec le département des finances. Elle considère cependant les premières propositions des autorités, du 7 juin, comme inacceptables et espère fermement qu'il interviendra une entente respectant les garanties légales de l'art. 68 des statuts de la caisse.

Les employés P. T. T. sont fortement inquiétés par les infractions au secret postal, qui se multiplient ces derniers temps. L'assemblée recommande que l'administration et de son personnel et c'est pourquoi elle combatte les instances compétentes de les combattre énergiquement.

NOUVELLES DIVERSES

Un petit Stavisky

devant les assises zuricoises

ZURICH, 29. — La Cour d'assises zuricoise s'occupe depuis deux jours du cas de l'escroc international Giacomo Diani, que l'on avait baptisé « le petit Stavisky ».

Simple fils d'un paysan tessinois, Diani avait fondé deux sociétés, l'une à Zurich la « Capinforma », l'autre à Zoug, sous la raison sociale « Finance ».

En 1932, il fut expulsé du territoire français pour malversations et vint s'établir à Zurich où, au cours des deux ans et demi qui précédèrent son arrestation, il extorqua une somme totale de 170,000 francs à une trentaine de personnes qui firent appel à son concours pour l'octroi de crédits. Ceux-ci s'élevèrent théoriquement à plus de 60 millions, mais les clients de l'escroc ne touchèrent jamais la moindre somme. Ces 170,000 francs représentaient les frais et taxes réclamés par Diani.

Diani persiste à affirmer qu'il agit conformément aux instructions d'un soi-disant avocat de Londres, nommé Quilliam, qui lui avait promis les capitaux en question. Il semble bien que ce « bailleur de fonds » était simplement le complice du prévenu.

En dépit des objections du président de la cour, Diani continue à nier qu'il voulait faire des escroqueries. On presume que les débats judiciaires dureront de 10 à 12 jours.

A la Fédération suisse des négociants en vins

SAINT-GALL, 29. — L'assemblée générale ordinaire de la Fédération suisse des négociants en vins a eu lieu à Saint-Gall, sous la présidence de M. Emil Obrist, président central, de Vevey. Après avoir entendu un rapport détaillé sur le débat qui vient d'avoir lieu au Conseil national à propos du problème de l'écoulement des vins d'origine suisse, l'assemblée a relevé avec satisfaction que les autorités supérieures du pays s'efforcent de tenir compte des revendications justifiées du commerce en ce qui concerne les demandes des dirigeants vigneronnes de la Suisse occidentale. Il ressort nettement de la discussion que le commerce des vins a considérablement souffert des effets de la dépression économique de ces dernières années et des charges en obligations résultant des mesures prises par la Confédération afin de venir en aide à la viticulture suisse. Il fut souligné que le commerce des vins, qui est menacé dans son existence en particulier par de mauvaises conditions économiques, continue à avoir besoin de l'assistance des autorités.

Aide aux entreprises privées de chemin de fer et de navigation

BERNE, 29. — Le projet d'arrêté fédéral, instituant une aide en faveur des entreprises privées de chemin de fer et de navigation dont l'exploitation est compromise par la crise, autorise le Conseil fédéral à accorder aux entreprises privées de chemin de fer et de navigation tenant une place importante dans l'économie nationale, une aide leur permettant de maintenir l'exploitation lorsque les recettes ne couvrent pas les dépenses d'exploitation.

L'aide sera accordée sous forme de prêts à intérêts réduits ou sans intérêts, exceptionnellement de versements à fonds perdus. Elle est subordonnée à la condition que les cantons intéressés assument, le cas échéant avec le concours des communes, une charge au moins égale.

Quelles sont les chances des Suisses ?

Nous examinerons dans un prochain numéro quelles sont les chances des divers concurrents. Bornons-nous pour l'instant à reproduire quelques extraits de l'opinion de M. Max Burgi, président de l'Union cycliste internationale, quant à l'équipe suisse :

L'équipe qui aura l'honneur et la responsabilité de porter le maillot rouge a, comme nettement supérieure aux précédentes sélections.

La liste des engagés

Belges : S. Maes, F. Vervaecke, Hendrickx, Wierincx, Deltour, Disseaux, Dannaels, Lowie, Kint, Meulenbergh.

Italiens : Bertali, J. Rossi, Martano, Cimatti, Servadei, Vicini, Generati, Introzzi, Valetti, Camusso.

Espagnols : Canardo, Berrendero, Prior, Ezquerro, Ramos, Gimeno.

Hollandais : A. V. Schendel, Middekamp, T. V. Schendel, Braspenning, Van der Ruit, P. van Nek.

Luxembourgeois : P. Clemens, Arsène Mersch, M. Clemens, Majerus, Neuens, Klensch.

Suisses : Zimmermann, Pedrol, Amberg, Saladin, Weber, Egli.

Britanniques : Holland, Gachon, Burl.

Allemands : Thierbach, Geyer, Weckerling, Bantz, Schulten-Johann, Wengler, Wendel, Schild, Oberbeck, Hauswald.

Français : P. Choquet, R. Lapébie, Le Grevès, Gamard, Cloarec, Archambaud, Speicher, Thiéart, Tanneveau, Marcellion.

Individuels : Belges : Braeckveldt, G. Deloor, Hubert Muller, Vissers.

Français : Galateau, Gallien, Soffietti, Maye, Puppo, Gacheux, Fréchaux, Cosson, Carini, Passat, J.-M. Gosmat, Bramard, Lemarie, Auville, Alles, Laurent, Oubron, Goujon, Ducazeaux, Dubois, Godard, Antoine.

Italiens : Molinar, Romanatti, Simonini, Morelli.

Les opérations de pesage Les opérations de pesage des vélos se sont déroulées, mardi, dans la cour du journal « L'Auto ».

Tous les coureurs engagés dans les équipes nationales se sont présentés et l'on ne note aucune défection.

Seul, le coureur Antoine, dans les individuels, sera remplacé par Cento.

FOOTBALL

Cudrefin gagne le tournoi du Vully-Sports de Môtier

(c) La jeune équipe Cudrefin I, — elle s'est fondée l'automne dernier, — termine bien sa première saison d'activité ; elle a remporté, dimanche dernier, la première place du tournoi organisé par le Vully-Sport, de Môtier.

Les équipes suivantes assistaient au tournoi : Groupe I : Avenches I, Cerlier I, le Landeron I. — Groupe II : Vully-Sports I, Vully-Sports II, Cudrefin I. Tandis que le Landeron I remportait la première place du groupe I, Cudrefin prenait la tête du groupe II.

La finale entre ces deux équipes a été gagnée par Cudrefin I, par 2 buts à 1. Voici la composition de l'équipe victorieuse : Wuillemin ; Spring, Thoutberguer I ; Reuille I, Piccio, Bucher ; Reuille II, Janner, Lüscher, Thoutberguer II, Thoutberguer III.

Encouragée par ce succès, à la fin de cette première saison, et avec l'appui sympathique des autorités et de la population tout entière, l'équipe de Cudrefin ira de l'avant.

Le 31me Tour de France cycliste débute aujourd'hui

Quatre-vingt-dix-sept coureurs — dont six Suisses — y prennent part

C'est ce matin que sera donné le départ aux 97 concurrents qui ont été engagés par M. Desgranges pour participer à l'épreuve qu'il organise année après année : Le Tour de France cycliste. Pour la 31me fois, cette course retiendra pendant un mois l'attention de tous ceux qui connaissent le cyclisme et de beaucoup d'autres encore.

On sait que la formule du Tour de France a subi de nombreuses modifications depuis que l'épreuve a été créée. Examinons donc rapidement quelles sont les caractéristiques de cette année. La formule adoptée est celle des équipes nationales. Les pays importants possèdent des teams de dix concurrents — Belgique, France, Allemagne et Italie — les autres nations — Espagne, Hollande, Luxembourg et Suisse — n'en ont que six. Enfin, la Grande-Bretagne est représentée par trois coureurs. La catégorie des individuels est composée de quatre Belges, quatre Italiens et plus de vingt Français.

Dans l'ensemble, les étapes n'ont pas subi de modifications importantes. Remarquons toutefois un retour à l'ancien parcours qui fera que la cohorte s'arrêtera une nuit à Genève ; elle affrontera ensuite les Alpes pour s'attaquer en dernier aux Pyrénées. Au total, vingt étapes, six jours de repos et un parcours de 4410 kilomètres.

Du point de vue technique, le règlement prévoit une importante modification : l'introduction du « dérailleur » ; ce changement de vitesses avait toujours été interdit jusqu'alors et les coureurs étaient contraints de s'arrêter au bas de fortes côtes pour changer de démultiplication. Les bonifications de temps ont été portées dans certains cas, et dans les étapes de montagne à quatre minutes pour le premier ; en plaine, par contre, dans les étapes contre la montre et par équipes, elles ont été supprimées.

Le choix des six hommes a, du reste, rallié tous les suffrages de ceux qui savent que Buchwalder, Nivelegger et Wyss ne sont pas encore assez aguerris pour une course de 20 étapes, et qu'ils comptent de les garder en réserve pour l'an prochain.

Notre chef de file sera notre nouveau champion Leo Amberg, qui se comporta déjà si brillamment dans le Tour ces deux dernières années. On sait ses marges de nous représenter. Par ses caractéristiques, ses aptitudes dans la montagne, Leo Amberg a encore progressé depuis un an et il possède une science de la course qui lui sera d'une grande utilité. Par sa récente performance dans le Tour d'Italie, où il termina premier des étrangers, on peut considérer qu'Amberg jouera un rôle de tout premier plan dans le 31me Tour de France.

Paul Egli, l'ex-champion du monde amateur, vainqueur de la première étape du Tour 1936, se présentera au départ de Paris avec un moral complètement transformé. Depuis le début de la saison, il s'était mis dans le tête de participer au Tour de France, et pour s'y préparer il n'a pas hésité à s'engager dans les grandes compétitions à l'étranger, afin d'améliorer son endurance.

René Pedrol a prouvé depuis le début de l'année qu'il était parfaitement digne de nous représenter. Par ses classements plus qu'honorables dans les récents Tours de Belgique et du Luxembourg, nous sommes sans inquiétude à son égard.

Fritz Saladin est un coureur qui, après une brillante carrière d'amateur, est resté longtemps au point mort chez les professionnels. Mais depuis l'année dernière, il s'est retrouvé, et ses résultats commandent sa sélection.

Gottlieb Weber, le brillant second du championnat du monde amateurs 1936, a, lui aussi, joué de malchance. Après un début de saison très prometteur, ce superbe adepte de la victime de maladie, ce qui l'a obligé à interrompre sa préparation. Aux dernières nouvelles, Weber serait parfaitement rétabli.

Robert Zimmermann, c'est la grande révélation de 1937, l'homme qui, dans chacune de ses courses, a fait une grosse impression sur les spectateurs. Suprême de style, il monte les côtes sans le moindre effort. Zimmermann nous rappelle en tous points Henri Suter au moment de sa grande forme, et on le considère déjà comme son digne successeur.

Pour résumer les qualités de nos six représentants, nous pouvons dire que les plus rapides dans une arrivée sont : Paul Egli, Saladin et Zimmermann ; le meilleur dans la montagne est sans conteste Leo Amberg ; Pedrol et Weber peuvent être considérés comme des rouleurs.

Les deux hommes les plus complets sont évidemment Leo Amberg et Zimmermann.

Le team est assez homogène et, si nos hommes savent se secourir et conjuguer leurs efforts, ils pourront prétendre à jouer un rôle très en vue dans la randonnée.

Il résulte du rapport sur l'exercice au 31 mars 1937 que cette entreprise, après une série d'années déficitaires, a réalisé un bénéfice, d'un montant de 267,300 fr. Cette somme sert à réduire à 12,544,177 francs le solde passif qui sera reporté à compte nouveau. Le rapport relève que jusqu'au milieu de l'exercice écoulé, les commandes n'arrivent que dans une proportion tout à fait modeste, mais elles firent plus que doubler dans la deuxième moitié de l'exercice et paraissent vouloir se maintenir approximativement à ce niveau depuis lors. Comparativement au 31 mars 1936, le nombre des ouvriers a augmenté de plus de 600 au 31 mars 1937.

Parait le rapport sur l'exercice 1936. Les recettes d'exploitation se sont élevées à 2,322,327 fr. contre 2,250,000 fr. des dépenses (fonds de renouvellement compris) à 1,250 million (1,352). Il y a donc excédent de 48,707 fr. au lieu d'un déficit de 23,413 fr. en 1935 et de 52,661 en 1934. Ce résultat est insuffisant pour payer un intérêt même réduit sur les divers emprunts. Il faut en outre amortir 71,000 fr. sur les valeurs portées au compte de sorte que, tout compris, le compte de profits et pertes accuse un déficit de 181,939 fr. contre 199,038 fr. en 1935. Il est couvert, comme précédemment, par prélèvement sur le solde résultant de l'assainissement financier de 1932.

Le Congrès a été déjà abîmée avec les autorités fédérales pour réaliser un redressement financier nouveau.

Chemins de fer rhétiques

L'assemblée générale a approuvé le rapport de gestion et les comptes de 1936. Le solde passif est de 2,322,327 fr. contre 3,500,000 fr. pour les emprunts consolidés et les dettes flottantes de 85 millions de francs — ne peut être entièrement satisfait.

Le rapport fait allusion à la requête adressée par le Conseil d'Etat aux autorités fédérales en faveur d'une aide dégratée de 40 millions de francs pour alléger les charges du capital.

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

Le conseil d'administration vient d'approuver le rapport annuel et les comptes de la caisse pour l'exercice 1936.

Le compte d'exploitation de l'assurance des accidents professionnels se présente de nouveau favorablement, malgré la nouvelle réduction des taux de primes effectuée par le dernier tarif revu, en vertu par opération comptable, en faisant appel aux réserves. Pour les cinq premiers mois de l'exercice en cours, l'excédent des recettes d'exploitation est supérieur de plus de 500,000 fr. à celui de la période correspondante de l'exercice précédent et se monte à 1,300,000 fr. Malgré cela, le service des intérêts — qui excède 3,500,000 fr. pour les emprunts consolidés et les dettes flottantes de 85 millions de francs — ne peut être entièrement satisfait.

Le rapport fait allusion à la requête adressée par le Conseil d'Etat aux autorités fédérales en faveur d'une aide dégratée de 40 millions de francs pour alléger les charges du capital.

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

Le conseil d'administration vient d'approuver le rapport annuel et les comptes de la caisse pour l'exercice 1936.

Le compte d'exploitation de l'assurance des accidents professionnels se présente de nouveau favorablement, malgré la nouvelle réduction des taux de primes effectuée par le dernier tarif revu, en vertu par opération comptable, en faisant appel aux réserves. Pour les cinq premiers mois de l'exercice en cours, l'excédent des recettes d'exploitation est supérieur de plus de 500,000 fr. à celui de la période correspondante de l'exercice précédent et se monte à 1,300,000 fr. Malgré cela, le service des intérêts — qui excède 3,500,000 fr. pour les emprunts consolidés et les dettes flottantes de 85 millions de francs — ne peut être entièrement satisfait.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE NEUCHÂTEL

ACTIONS	28 juin	29 juin
Banque nationale	—	—
Credit suisse	682.-	d 682.-
Credit foncier suisse	575.-	d 580.-
Soc. de banque suisse	635.-	d 637.-
La Neuchâteloise	440.-	d 440.-
Cab. élect. Cortallod	2750.-	d 2750.-
Ed. Dubied & Cie	452.-	d 440.-
Ciment Portland	905.-	d 905.-
Tramways Neuch. ord.	410.-	d 410.-
Imm. Sandoz-Travers	300.-	d 300.-
Salle des concerts	—	—
Klaus	250.-	d 250.-
Etalibis, Perrenoud	400.-	d 400.-
Zénith S. A., ordm.	70.-	d 70.-
Zénith S. A., privil.	85.-	d 85.-

OBLIGATIONS

Etat Neuch. 3 1/2 1902	98.75	d 98.50
Etat Neuch. 4 1/2 1907	100.25	d 100.25
Etat Neuch. 4 1/2 1931	100.-	d 100.10
Etat Neuch. 4 1/2 1933	99.50	d 99.50
Ville Neuch. 4 1/2 1931	101.-	d 101.-
Ville Neuch. 4 1/2 1931	101.-	d 101.-
Ville Neuch. 3 1/2 1932	100.25	d 100.50
Ch.-de-Frds 4 1/2 1931	73.-	d 73.-
Loole 3 1/2 1903	60.-	d 60.-
Loole 4 1/2 1930	70.-	d 70.-
Saint-Blaise 4 1/2 1930	101.-	d 101.-
Credit foncier N. 5 1/2	105.-	d 105.-
Ed. Dubied Cie 5 1/2	101.40	d 101.20
Tramways 4 1/2 1903	—	—
Et. Klaus 4 1/2 1931	100.-	d 100.-
Et. Perrenoud 1930 4 1/2	97.-	d 97.-
Suchard 5 1/2 1933	102.50	d 100.50
Suchard 4 1/2 1930	102.-	d 102.-
Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2	—	—

Cours des métaux à Londres

Ciôture du 28 juin

Cuivre cpt. soutenue, 56 7/16. Argent opt. 15/16. Etain opt. soutenue, 255 5/8. Or 140.8.

COURS DES CHANGES

du 29 juin 1937, à 17 h.

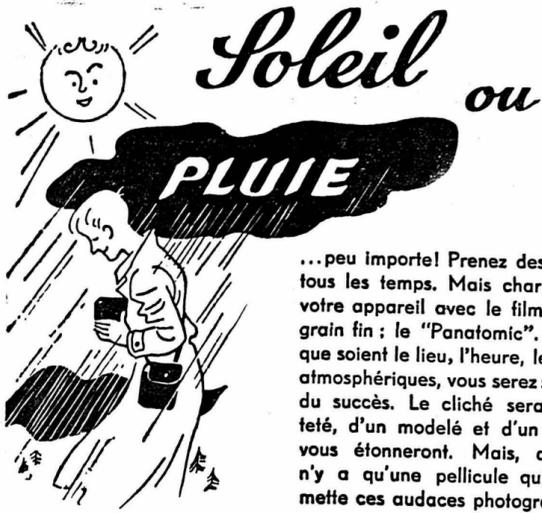
	Demande	Offre
Paris	—	—
Londres	21.48	21.58
New-York	4.36	4.38
Bruxelles	73.55	73.90
Milan	22.70	23.15
— livres tour	—	20.80
Berlin	174.40	175.20
— Registermk	—	109.-
Madrid	—	—
Amsterdam	239.80	240.30
Vienne	81.30	82.30
Prague	15.15	15.30
Stockholm	108.-	108.60
Buenos-Ayres p	132.-	134.-
Montréal	4.35	4.38

Bourse (Cours de clôture)

BANQUES ET TRUSTS	28 juin	29 juin
Banq. Commerciale Bâle	120	119 o
Un. de Banques Suisses	314	312
Société de Banque Suisse	638	630
Credit Suisse	686	680
Banque Fédérale S. A.	522	520 d
Banq. pour entr. élect.	620	618
Credit Foncier Suisse	295	295
Motor Columbus	333	332
Sté Suisse Indust. Elect.	480	471
Sté gén. Indust. Elect.	360	360
Sté Suisse-Amér. d'El. A	78	76 1/2

INDUSTRIE

Aluminium Neuhausen	2700	2690
Bally S. A.	1405	1400
Brown Boveri & Co S. A.	213	210
Usines de la Lonza	121	120
Nestlé	1077	1074
Entreprises Sulzer	740	735
Sté Industrie Chim. Bâle	5750	5700 d
Sté Ind. Schappe Bâle	870	855
Chimiques Sandoz Bâle	7700	7675
Sté Suisse Ciment, Forêt	920	920
Ed. Dubied & Co S. A.	4	



...peu importe! Prenez des photos par tous les temps. Mais chargez toujours votre appareil avec le film "Kodak" à grain fin: le "Panatomic". Ainsi, quels que soient le lieu, l'heure, les conditions atmosphériques, vous serez sûr d'avance du succès. Le cliché sera d'une netteté, d'un modelé et d'un naturel qui vous étonneront. Mais, attention! Il n'y a qu'une pellicule qui vous permette ces audaces photographiques: le

Film "Kodak"

Panatomic

8 sur 8 seront réussies.



KODAK S. A. LAUSANNE

Poussette

à vendre. Prix avancé. S'adresser Ecluse 63, droite.

Bouteilles à stériliser -- de la marque économique Union

Bouteilles Bulach -- Toutes grandeurs pour les deux

- ZIMMERMANN S. A.

Sacs de touristes, musettes



Sacs depuis Fr. 1.75
Musettes depuis Fr. 2.-

SCHINZ MICHEL
S. E. N. J.

Moderniser son intérieur

en supprimant les vieux lits... Mais comment? En les transformant en divans-lits avec matelas portefeuilles.

Demandez-nous un devis absolument sans engagement.

Meubles S. MEYER, Faubourg du Lac 31. Téléphone 52.375, Neuchâtel.

Mesdames! Vos TABLIERS-BLOUSES

Choix sans précédent à courtes et longues manches chez

Guye-Prêtre
Saint-Honoré Numa-Droz
Maison neuchâteloise



Pour vos vacances une **jumelle**

s'impose. Choisissez une bonne marque, vous aurez toute garantie. Stock complet KERN et ZEISS, chez

M. LUTHER
opticien

Place Purry Neuchâtel
Quelques pièces hors série à prix très réduits
Qualité extra

Demandez de préférence le BOCAL VERT



des **Verremeries DE ST. PREX VAUD**

Le verre vert conserve aux fruits et légumes leur couleur naturelle A.S. 3209 L.

Avis de tir

Le COMMANDANT DES COURS DE TIR DE LA TROUPE D'AVIATION porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du LAC DE NEUCHÂTEL que des tirs à la mitrailleuse et des lancements de bombes depuis avion sur cibles amarrées à proximité de la rive près de FOREL ainsi que sur des cibles remorquées par avion auront lieu

pour la Cp. av. ch. 13: les 24, 25, 26, 28, 29, 30 juin, 1, 2, 3, 5 juillet entre 900-1130 et 1300-1530, samedi jusqu'à 1200.

Zone dangereuse Le Commandant des cours de tir de la troupe d'aviation rend le public attentif au DANGER DE MORT qu'il y a de s'approcher à proximité des zones comprises entre:

Zone A LE MATIN, à 3 km. de la zone comprise entre LA CORBIÈRE ET CHEVROUX. (Indication au mât: boule aux couleurs fédérales).

Zone B L'APRES-MIDI, à moins de 5 km. de la rive, dans la zone comprise entre ESTAVAYER - CHEZ-LE-BART - BELLEVEUE près CORTAILLOD-CHEVROUX. (Indication au mât: boule jaune.)

Il décline toute responsabilité pour les accidents qui seraient provoqués par la non-observation de cet avis publié dans les journaux et affiché aux ports d'Estavayer, de Chevroux, Portalban, Cudrefin, Neuchâtel, Auvornier, Cortaillod, Bevaix et Chez-le-Bart.

Interdiction Il est strictement interdit, sous peine de poursuites pénales, de ramasser ou de s'approprier des bombes non-éclatées ou des éclats de projectiles.

Toute personne se trouvant en présence de tels engins est tenue d'en aviser immédiatement la Place d'aviation de Payerne (téléphone 345).

Signaux Le drapeau fédéral hissé au mât de FOREL indique que des tirs auront lieu le lendemain. - La boule aux couleurs fédérales: les tirs dans la ZONE A. - La boule jaune: les tirs dans la ZONE B.

COURS DE TIR DE LA TROUPE D'AVIATION: le Commandant: Lieut.-Col. MAGRON.

Payerne, le 12 juin 1937. SA15838Z



Sandales avec semelles crêpe, le désir de chaque enfant.

23-26 **3.50**



Durables et commodes. 27-30 3.90 31-34 4.50 35-38 4.90

"LIDO" soquettes pour enfants, en teintes diverses, Macco fin -70, -50

Bata

Place de la Poste / Neuchâtel

A l'occasion de son transfert à la rue de l'Hôpital 2, la Maison
DUVANELOPTIC
offre dès ce jour à fin juillet le 10% sur tous les articles
LUNETTES - JUMELLES - BAROMÈTRES - THERMOMÈTRES ainsi que sur les ordonnances médicales

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

CAMEO
Dès ce soir, pour cinq jours - Dimanche à 3 h. Pour la dernière fois à Neuchâtel
Gaby Morlay
dans le chef-d'œuvre de Georges Ohnet
Le maître de forges

Nos Robes d'été Soldé à
Série I **10.-** la robe
Série II **15.-** la robe
Série III **18.-** la robe
Série IV **20.-** la robe

Nos Rideaux avec volants Soldé à
1.10 1.-
1.25 1.30 **-.90**
1.50 1.80
le mètre

Tissus d'été pour Robes

Nos Manteaux d'été Soldé à
Série I **15.-**
Série II **25.-**
Série III **35.-**

Nos Costumes Soldé à
SÉRIE I **25.-** le costume
SÉRIE II **35.-** le costume

Nos Tissus d'été en soie rayon
Série I Soldé à **1.35** le mètre
Série II Soldé à **1.65** le mètre
Série III Soldé à **1.95** le mètre

Nos blouses Soldé à
SÉRIE I **3.50** la blouse
SÉRIE II **5.-** la blouse
SÉRIE III **8.-** la blouse

Les belles qualités aux prix de soldes

NOTRE vente de soldes

formidable comme choix et comme prix

Dès JEUDI **1er** JUILLET

Les belles qualités au prix de soldes

Nos crêpes de Chine imprimés en soie naturelle

La réputation de notre maison: Toujours les meilleures qualités et des dessins exclusifs.

Chine imprimé soie naturelle
SÉRIE I soldé à **2.90** le mètre
SÉRIE II soldé à **3.90** le mètre

Chine imprimé soie naturelle
SÉRIE III soldé à **4.50** le mètre
SÉRIE IV soldé à **4.80** le mètre

Sur des tables spéciales: Les Coupons

pour robes d'enfants, blouses, etc.
Profitez, c'est maintenant **L'OCCASION** d'acheter au meilleur marché
les belles qualités au prix de soldes

chez
Wirthlin & Cie
TEL. 51.583 NEUCHÂTEL
RUES ST MAURICE ET ST HONORE

SPECIALISTES DE LA NOUVEAUTE

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une initiative pour la protection et le contrôle des vins neuchâtelois

Le comité de la Fédération neuchâteloise des viticulteurs, — qui est la section neuchâteloise de la Fédération romande des viticulteurs, — a pris en mains une initiative dont le but concerne la défense et la protection des vins de Neuchâtel, leur réhabilitation, la lutte contre la fraude et contre tout ce qui peut nuire à leur élaboration, à leur vente et à leur bon renom.

L'organisme qui se crée à cet effet, revêtira la forme d'une association, possédant la personnalité juridique, composée des encaveurs neuchâtelois qui adhéreront au mouvement.

Au cours de plusieurs séances qui grouperont autour du comité de la F. N. V. des personnalités intéressées au commerce des vins, autrement dit des encaveurs, un projet de statuts a été élaboré qui spécifie que les membres de ce groupement acceptent de soumettre leurs caves à un contrôle sévère, — qui n'effrayera jamais tous ceux qui n'ont rien à se reprocher, — et dont les modalités sont soigneusement établies.

Les produits de ces caves contrôlées auront seuls le droit de porter sur leurs emballages, — chopines, bouteilles et litres, — une banderole annonçant ce contrôle et un bouchon frappé de l'indication du contrôle de la F. N. V. Toute suspicion cessera ainsi de planer sur les maisons qui se rallieront à ce contrôle et ce sera un grand avantage.

Pour quelques brebis galeuses, l'ensemble a souffert jusqu'ici, et c'est précisément cet ensemble, honnête et sincère, qui désire se mettre à couvert sous l'organisme privé que patronnera la F. N. V.

A ce propos, il est intéressant de signaler que la F. N. V. compte actuellement dans le vignoble neuchâtelois plus de 600 membres qui possèdent plus de la moitié de la surface totale du vignoble. Cette puissante association existe depuis plus de vingt ans. Ce sont là des éléments qui donnent, au patronage que la F. N. V. assurera au nouvel organe de contrôle, un poids certain.

Sans entrer dans le détail du contrôle des caves, relevons toutefois que cette initiative vient à point pour donner à l'arrêté pris par le Conseil d'Etat, l'an dernier, plus d'effet encore. Ce que la loi, la loi fédérale s'entend, ne permettait pas aux instances cantonales de prévoir comme mesures rigoureuses, les intéressés s'entendent entre eux pour se l'imposer mutuellement. Dès que le nouvel organe sera définitivement constitué, — et pas mal de maisons d'encaveage neuchâteloises ont déjà annoncé leur adhésion, — cette mesure ne manquera pas de faire sentir immédiatement ses effets. Une meilleure « tenue » des vins neuchâtelois s'ensuivra immédiatement, tout au moins des vins « contrôlés » et, en définitive, ce seront les gens des vignes qui en ressentiront les heureux effets.

Aussi bien, faut-il féliciter sans réserve les organes directeurs de la F. N. V. et plus particulièrement MM. A. de Coulon, président et Ch.-H. Burgat pour leur initiative qui vient bien à son heure. Nous savons que Vaudois et Valaisans ont les mêmes préoccupations et travaillent actuellement dans le même but, avec des moyens peut-être un peu différents. En conclusion, nous pouvons dire que nous nous acheminons à grands pas vers un achèvement total du marché des vins neuchâtelois. Rt.

La lutte contre les maladies des abeilles

Un projet de loi cantonal

En application de la législation fédérale sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties, le Conseil fédéral a déclaré, par arrêté du 3 décembre 1909, « la loque des abeilles contagieuse et présentant un danger général ».

Les mesures cantonales d'exécution de cet arrêté sont la loi concernant la loque des abeilles et instituant une caisse cantonale d'assurance mutuelle obligatoire des apiculteurs contre les pertes qui en résultent, du 15 mai 1911 et le règlement d'exécution, du 29 octobre 1912.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'abroger cette loi concernant la loque des abeilles et instituant une caisse cantonale d'assurance mutuelle obligatoire des apiculteurs contre les pertes qui en résultent et d'y substituer une loi concernant la lutte contre les maladies des abeilles, de portée plus générale.

Les articles de cette nouvelle loi 1 à 3 du projet prévoient des mesures d'application des arrêtés fédéraux concernant les maladies épizootiques reconnues. Une disposition donne la possibilité au Conseil d'Etat d'étendre les effets de la loi à toute autre maladie présentant des caractères épizootiques.

Les articles 4 à 11 fixent l'activité étendue de la caisse d'assurance obligatoire contre les maladies des abeilles et régissent son organisation et son fonctionnement.

Les dispositions pénales sont contenues à l'article 12 et les dispositions abrogatoires et finales aux articles 13 et 14.

La Fédération neuchâteloise des sociétés d'apiculture, réunie en assemblée de délégués le 13 février 1937 à Neuchâtel, et le conseil d'administration de la Caisse cantonale d'assurance mutuelle obligatoire contre la loque des abeilles, réuni le 20 février 1937, ont pris connaissance des dispositions nouvelles et prévisent favorablement.

LE STATUT DE L'ÉGLISE

Un projet de révision de la constitution doit permettre la fusion des Eglises réformées

Le Grand Conseil en délibérera dans sa prochaine session

Le problème de la fusion des deux Eglises réformées neuchâteloises vient d'entrer dans une phase nouvelle. Le Conseil d'Etat, en effet, saisit le Grand Conseil d'un projet de révision de la Constitution dans ce sens. Ce projet est accompagné d'un rapport très complet, dans le détail duquel nous ne pouvons entrer aujourd'hui. Nous reproduisons par contre les nouveaux textes constitutionnels et législatifs qui sont soumis à l'approbation du Grand Conseil.

Art. 71. — « L'Etat reconnaît l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel et les paroisses neuchâteloises de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise catholique chrétienne comme institutions d'intérêt public représentant les traditions chrétiennes du pays et travaillant à son développement religieux. »

« L'Eglise réformée et les paroisses catholiques s'organisent librement sous la forme corporative (art. 60 du Code civil). »

« L'Eglise et les paroisses, tant protestantes que catholiques, sont exemptes d'impôt sur tous leurs biens et de tous droits de mutation ou de succession. Sont également exemptés les biens appartenant à d'autres personnes juridiques rattachées à l'Eglise ou à la paroisse et dont l'usage ou les revenus sont affectés aux besoins du culte ou de la vie religieuse. »

« L'enseignement religieux est librement donné dans les écoles publiques par les soins des Eglises reconnues ; à cet effet, les locaux scolaires sont fournis gratuitement par les communes et des heures favorables sont réservées. »

Art. 73. — « Les revenus des biens de l'Eglise réunis en 1848 au domaine de l'Etat, et dont la destination doit être maintenue selon l'article 6 du Traité de Paris, sont versés aux Eglises reconnues conformément au décret du Grand Conseil du 17 mai 1916. Les fonds spéciaux du clergé sont remis à l'Eglise réformée. »

En outre, le Grand Conseil sera appelé à se prononcer sur un projet de décret concernant l'application des articles 71 et 73 de la Constitution et dont la teneur est la suivante :

Article premier. — Le Conseil d'Etat reçoit pouvoir pour signer, au nom de l'Etat de Neuchâtel, les actes concordataires ci-après désignés :

Concordat entre l'Etat de Neuchâtel et l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel ;
Concordat entre l'Etat de Neuchâtel et les paroisses catholiques romaines ;
Concordat entre l'Etat de Neuchâtel et la paroisse catholique chrétienne.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Nouvel avocat

Dans sa séance du 29 juin, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau, M. Jean-Samuel Jeanne-roi-Grosjean, licencié en droit, originaire du Locle (Neuchâtel), domicilié à la Chaux-de-Fonds.

On se marie moins...

C'est un fait sur lequel les démographes auront sans doute leur mot à dire : on a enregistré beaucoup moins de mariages, à Neuchâtel, en 1936, qu'en 1935 et en 1934. Il y en eut 196 seulement pour Neuchâtel-ville (pour une population de 23,572 habitants) et 43 pour le reste du district. La diminution du nombre des habitants y est évidemment pour quelque chose.

Un jubilé à la compagnie des tramways

Demain, 1er juillet, M. César Bégueler, bien connu des habitués de la ligne de la gare où il est conducteur depuis de nombreuses années, fêtera le 25me anniversaire de son entrée à la compagnie des tramways de notre ville. C'est en effet le 1er juillet 1912 que M. Bégueler est entré dans la dite administration. Et ses chefs ainsi que ses collègues s'apprêtent à fêter cette date, les premiers en lui offrant la montre en argent dédicacée traditionnelle, les seconds en organisant en son honneur une petite manifestation de sympathie.

Concert public

Un concert public sera donné ce soir, par la fanfare de la Croix-Bleue, sous la direction de M. Marc Delgay, professeur. En voici le programme :

« Le Tram », pas redoublé, de C. Mougeot ; « Ouverture fantastique », de A. Govaert ; « Maritana », fantaisie, de Jos. Kessels ; « Valse de concert », de J. H. Kessels ; « Miss Helvét », fantaisie, de E. Audran ; « Si j'étais roi », fantaisie, de A. Adam ; « Paris-Belfort », pas redoublé, de Farigoul.

Les transformations du crématoire

D'importantes modifications viennent d'être apportées au four crématoire de notre ville dont la société qui s'en occupe a voulu faire un modèle du genre. Elle y a réussi. Indépendamment de la décoration intérieure, qui a été refaite avec une sobriété et un goût louables, on a installé le chauffage central, supprimant ainsi les fourneaux à gaz qui enlevaient beaucoup, auparavant, à la solennité du lieu. Quant au four lui-même, il a été doté de perfectionnements qui simplifient et améliorent de façon appréciable les incinérations. Une incinération se fait maintenant en une heure et quart, au lieu d'en exiger trois, comme jadis.

Au Théâtre

« Sapho » avec Cécile Sorel

Il y a longtemps que le nom de Mme Cécile Sorel, quand il est prononcé devant des gens incognito, avertit des choses du théâtre, les plonge dans des colères indignées. Ce bêtard fait autour d'une femme qu'on sait avoir franchi depuis longtemps les limites incertaines où l'âge s'appelle « vieillissement », ces prodiges capoteurs et mal gottés pour entretenir autour d'un nom une curiosité, fût-elle ricaneante, tout cela contribue à faire de Mme Cécile Sorel plus pour les juger que pour retirer du spectacle qu'ils nous donnent une émotion quelconque.

En bien ! disons-le avec franchise, Mme Sorel vaut mieux que la légende de son âge et d'oripeaux qu'elle entretient autour d'elle. Et peut-être après tout faut-il voir dans la façon dont elle tente de durer, non pas une aveugle coquetterie, mais plutôt un des effets de ce puissant sortilège que le théâtre exerce sur quelques-uns et qui les fait accepter les pires compromissions pourvu qu'ils puissent respirer l'odeur des tréteaux.

Mme Cécile Sorel a eu, hier, quelques beaux accents dans « Sapho ». Elle met au service de l'œuvre trouble, poignant et profonde de A. Daudet et A. Belot, un art « appris » plus que « senti », mais exact et sans défaillance. C'est tout ce qu'on en peut dire. Quant à la troupe qui l'accompagne, elle est à proprement parler inexistante et peut-être est-il plus charitable de ne rien ajouter. Seulement, Mme Cécile Sorel, dans le rôle de tante Divonne, mit quelque accent dans son interprétation. Ajoutons que le public neuchâtelois a vu avec intérêt et sympathie Mlle Yvette Perrin, de notre ville, interpréter le personnage d'Irène Vitale.

La longueur des entr'actes, les décors miteux de notre théâtre — qu'on ne voit jamais sans gêne — ont contribué à faire de ce spectacle un de ceux dont on revient en maugréant. (g.)

Tribunal de police de Neuchâtel

Présidence : M. Jean Roulet, suppléant

Les passions qui dominent les hommes sont parfois ironiques ; il a suffi que la jeune fille qu'il fréquentait l'abandonnât pour un autre, pour que le jeune J. S. lui trouvât des séductions irrésistibles. Le théâtre et les romans abondent en situations pareilles, et cette pénible histoire nous prouve, une fois de plus, que la littérature et la vie se mêlent étroitement, et qu'il n'est point de sujet inventé qui ne se rencontre une fois au moins dans le courant de l'existence.

J. S., inconnu comme nous le sommes tous devant les cruautés de l'amour sentit sourdre en lui une colère terrible dont les effets se tournèrent, non pas contre la jeune fille, mais contre « l'autre », — un nommé R. M.

Le hasard, qui est malicieux ainsi qu'on sait, mit à trois reprises les deux hommes en présence. Les trois fois, il y eut bagarre. Les gaillards d'aujourd'hui n'y vont pas de main morte quand il s'agit de défendre ce qu'ils croient être leur bien propre, et ces trois bagarres furent si sauvages qu'un des combattants dut demeurer plusieurs jours à l'hôpital et que l'autre, après plusieurs semaines, n'a pas encore retrouvé l'usage de son bras.

Tudieu ! Qu'on ne vienne pas dire après cela que les jeunes ne savent plus aimer.

Mais n'ironisons pas. De telles histoires sont pénibles et l'on n'aime point à les voir se terminer sur les bancs de la justice. D'abord parce qu'elles froissent en nous le sentiment que nous avons tous de la dignité humaine... ; ensuite, parce qu'un sait bien qu'un jugement, quel qu'il soit, n'apporte à ces maux-là nul remède. Il n'est que de voir les deux antagonistes sur le banc des accusés pour s'en convaincre. On peut les blâmer et les condamner ; ils demeureront deux adversaires et rien ne fera qu'il ne se haïssent.

La longue énumération des faits et l'interminable défilé de témoins se terminèrent en fin de matinée, par la condamnation de J. S. à huit jours de prison civile, avec sursis, et de R. M. à deux jours de la même peine, avec sursis également.

Signalons que le procureur général a décidé de recourir contre la condamnation de J. S. contre lequel il avait requis soixante jours d'emprisonnement.

Combien médiocre et malpropre apparaît, après cela, l'affaire qui terminait cette audience. Vaut-elle même la peine qu'on en parle ?

Un habitant du centre de la ville a accusé son voisin de poursuivre son épouse d'assiduités fort poussées. Celui-ci a répondu en portant contre le premier une plainte en difamation, laquelle plainte, au cours de l'audience, tourna à la confusion du plaignant.

Pouah ! Et comme il y a une justice, celui qui était accusé est libéré, et celui qui accusait paiera les frais.

Petite vie, petites gens, petites affaires. (g.)

Art dramatique

M. Samuel Puthod, de notre ville, vient de terminer ses études au Conservatoire de Genève où il a obtenu le diplôme de capacité professionnelle pour l'enseignement supérieur de la déclamation.

Ce titre, qui n'a été délivré que quatre fois par le Conservatoire de Genève, est obtenu pour la première fois par un Neuchâtelois.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

L'Abbaye

(c) Invariablement fixée au dernier samedi de juin, notre Abbaye s'est tirée samedi passé. La participation fut plus élevée qu'en 1936 et le tir fut particulièrement nourri durant l'après-midi. De magnifiques résultats furent obtenus et nous donnons les premiers sortis à chaque cible.

Cible Société, première passe : 1. Fritz Jeanneret, 59 p. ; 2. Edmond Rosset, 59 p. Deuxième passe : 1. Louis Fauguel, par son fils, 55 p. ; 2. Roland Bolle, 55 p.

Le premier à chaque passe reçut le plat d'étain aux armoiries communales.

Cible Progrès Bonheur : 1. Robert Switalski, 88,4 p. ; 2. Jean Martin, 99 appui 97 ; 3. Louis Rosset, 87,1 ; 4. Hermann Otz, 99 appui 94 ; 5. Aramis Dubois, 84,7.

Cible Bayards : 1. Paul Rosset, 44,6 p. ; 2. Louis Rosset, 44,2 ; 3. Robert Switalski, 44,1 ; 4. Hermann Otz, 42,8 ; 5. Louis Fauguel fils, 41,5, 4.

Les quatre premiers tireurs à la cible Bayards, outre les prix argent, obtiennent l'insigne.

Vauquille : Les deux premiers prix furent gagnés par M. Louis Ray avec douze quilles.

En même temps que l'Abbaye se tirait le prix des communiens du Petit-Bayard. Le premier prix a été obtenu à la première passe par M. Adrien Gindraux, 53 points, et à la seconde passe par M. Jean Guye, 59 points.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Un départ

(Sp.) Le capitaine Bach, chef des Chevaliers de la paix, vient d'être appelé au poste de pasteur d'Annemasse (Savoie).

CHÉZARD - SAINT-MARTIN

Tir en campagne

(c) Les tireurs de Cernier, Fontainemelon et Chézard ont fait dans notre stand de tir, samedi et dimanche, les résultats suivants : Léon Braun, 80 points ; Georges Marti, 76 ; Ariste Sermet, 75 ; Barrelet Jean-Louis, 73 ; Oswald Guyot, 73 ; Hermann Reymond, 72, obtenant ainsi la distinction fédérale.

Obtiennent la mention cantonale : Schnetzer Robert, 70 ; Monnier Maurice, 69 ; Gugg Marcel, 69, et Frutigier Marcel, 69.

Pour les sections, les résultats sont les suivants : Le Drapeau (Cernier), 69,823 catégorie 2 ; Chézard, moyenne, 58,127, catégorie 3 ; Cernier, moyenne, 61,657, catégorie 4 ; Fontainemelon, moyenne 56,712, catégorie 4.

Course aux œufs

Organisée par les jeunes gens de la montagne, cette course a obtenu un franc succès. Depuis plusieurs années, en effet, elle n'avait plus eu lieu, et c'est avec plaisir que beaucoup d'amateurs de promenade sont allés à Pertuis, pour voir cette ancienne coutume revenir à l'honneur, chez nous. L'organisation fut très réussie.

BOUDEVILLIERS

Un départ à la poste

(c) Après vingt-cinq ans d'activité au service des P.T.T., Mlle Madeleine Guyot quitte son poste de bureau postale de Boudevilliers et prend une retraite méritée, dans laquelle la suit la reconnaissance de la population.

Pendant de longues années, Mlle Guyot a connu le service des diligences qui circulaient entre Valangin et Cernier. En ce temps-là, le bureau de poste était placé dans l'immeuble de l'hôtel du Point du Jour ; c'était là devant que s'arrêtaient, six à sept fois par jour, la diligence à deux chevaux, fermée l'hiver, surmontée d'une impériale l'été. Elle était menée par un fameux postillon, le père Camille Girard, qui jouit encore de sa retraite à Valangin. Avant l'introduction du service des autobus, en 1920, on connut un mode de transport plus simple encore, mais momentanément ; une carte humoristique, qui fit rire à gorge déployée tout le Val-de-Ruz, nous en a conservé le souvenir : c'était une brette à un cheval, bien modeste à côté de feu les diligences bruyantes et cossues — brette qu'on doublait, paraît-il, d'un petit char à bancs trainé par un âne pas plus haut que ça.

Pour pourvoir le poste vacant, le choix de la direction des postes s'est porté sur M. Hermann Guyot, agent d'assurances dans la localité. Ce nouveau titulaire sera initié au service postal par un fonctionnaire de cette administration et mis en mesure, dans un avenir rapproché, de donner entière satisfaction à la population.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Les incidents du 25 janvier devant le tribunal

On sait que les regrettables incidents qui se sont déroulés à la Chaux-de-Fonds, dans la nuit du 25 au 26 janvier, auront leur épilogue la semaine prochaine devant le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds.

Cette affaire donnera lieu à un débat qui durera quatre ou cinq jours. L'audience débutera le lundi 5 juillet, à 8 heures du matin. Cette matinée sera consacrée uniquement à l'interrogatoire des prévenus. L'après-midi, une vingtaine de personnes ayant des fonctions officielles, tels que les chefs et les agents de la gendarmerie et de la police, seront entendus. La journée de mardi sera consacrée à l'audition de quatre-vingts témoins, tandis que mercredi l'on entendra les derniers témoins dont le nombre dépasse cent.

Les audiences auront lieu le matin, de 8 heures à midi, et l'après-midi, de 2 heures à 6 heures. Si aucun incident d'audience ne surgit au cours de ces débats, l'on escompte pouvoir rendre un jugement jeudi soir.

Les frais de tribunal pour cette affaire seront assez élevés et l'on prévoit qu'ils atteindront près de 4000 francs.

Le cas Corswant

L'on croit savoir qu'une interpellation sur le cas Corswant sera développée au Grand Conseil, lors de la prochaine session de celui-ci.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel

29 juin

Température. — Moyenne 13,3 ; minimum 11,4 ; maximum 15,6. Baromètre. — Moyenne 717,4. Eau tombée : 17,7 mm. Vent dominant. — Direction : O. Force : modéré à fort. Etat du ciel : couvert. Pluie pendant la nuit jusqu'à 10 h. 30, et à partir de 20 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719,5)

Hauteur	24	25	26	27	28	29
785						
780						
775						
770						
765						
760						
755						
750						
745						
740						
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac, 27 juin, 7 h., 430,56

Niveau du lac, 28 juin, 7 h., 430,55

Niveau du lac, 29 juin, 7 h., 430,54

Température de l'eau : 19°

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal.)

Profane ou fumiste ?

Monsieur le rédacteur,

Ayant eu l'occasion de passer aujourd'hui à l'hôtel de ville, j'en ai profité pour jeter un coup d'œil sur la balustrade du grand escalier, qui a été restaurée récemment. Les magnifiques balustrades ont été pour une part décapées, pour une autre part repeintes, la main courante a été revernie ; le tout est brillant, comme neuf.

Mais il me semble qu'il existe maintenant un fâcheux contraste entre cette balustrade et l'ensemble de l'escalier. On s'est arrêté en chemin. Il faudrait encore remplacer les marches usées et déformées par un granit fraîchement taillé, replacer la pierre de taille des murs, repeindre les fresques... Et le buste du bienfaiteur, jaune et couvert de taches, quelle figure fait-il actuellement en regard de la balustrade ? On trouverait sans doute moyen de le laver, de le nettoyer aux acides, pour rendre au marbre l'éclat et la blancheur qu'il offrait le jour de l'inauguration du monument.

Des hommes plus compétents que moi en ces matières pourraient donner de bons avis.

29 juin 1937.

Un profane.

Veuillez et priez.

Madame veuve Adolphe Marchand, à Serrières ;

Monsieur et Madame Adolphe Marchand, à Cortaillod ;

Mademoiselle Mathilde Marchand, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Auguste Collaud et leur fils, à Bussigny, ainsi que toutes les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Willy MARCHAND

leur cher fils, petit-fils, neveu, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après quelques jours de maladie, à l'âge de 23 ans.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 2 juillet, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Buffet du Tram, Serrières.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La musique L'Avenir, de Serrières a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Willy MARCHAND

membre actif dévoué et sous-directeur de la société.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu vendredi 2 juillet à 13 heures.

Domicile mortuaire : Quai Suchard 1, Serrières.

Heureux ceux qui procurent la paix à ses enfants

de Dieu. Matthieu V, 9.

Monsieur C.-E. Henriod, à Lausanne, et ses enfants ;

Mademoiselle Emma Henriod, à Corcelles, ainsi que les familles parentes et alliées,

font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Mademoiselle Marie-Elisa HENRIOD

leur bien chère sœur et parente, que Dieu a reprise à Lui le mardi 29 juin 1937.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le jeudi 1er juillet, à 13 heures.

Culte au domicile mortuaire : hospice de la Côte, à Corcelles, à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Pourquoi si tôt... Dieu le sait.

Monsieur et Madame William Bonardo-Courvoisier et leurs enfants, Emmanuel, Willy, Marcel et Jean-Claude ;